

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2482 - VENDREDI 11 DÉCEMBRE 2015

MOTION DE CENSURE

Évariste Boshab
face aux députés

C'est ce 11 décembre au Palais du peuple que sera débattue la motion de défiance initiée contre le vice-Premier ministre et ministre chargé de l'Intérieur et de la Sécurité. À la manœuvre, le député Delly Sessanga qui entend aller jusqu'au bout de sa croisade contre Évariste Boshab. Ce dernier est accusé d'avoir cautionné la nomination illégale des commissaires spéciaux au mépris de la loi n°15/004 du 28 février 2015 déterminant les modalités d'installation des nouvelles provinces et de la loi sur la libre administration des provinces.

Un mandataire du parti présidentiel aurait, d'après certaines indiscretions glanées dans les couloirs de l'hémicycle, mis dans le coup une importante somme de 250.000 dollars pour soudoyer les députés dans leur croisade contre ce membre du gouvernement à qui il voudrait régler des comptes. Véritable test de maturité donc pour les élus du peuple.

Page 19



Évariste Boshab



Des camions sur la route Lubumbashi - Kasumbalesa

Lutte contre la corruption

La fraude évaluée
entre 10 et 15 milliards
de dollars par an

Le conseiller du chef de l'État chargé de la Corruption indique que la fraude coûte chaque année jusqu'à 15 milliards de dollars au pays, un montant qui représente près du double de celui du budget. Intervenant le 9 décembre dans le cadre de la célébration de la journée internationale de lutte contre la corruption, Luzolo Bambi a pointé un doigt accusateur sur « certains niveaux élevés de l'État » où le phénomène serait solidement

enraciné. Il a plaidé pour que des moyens conséquents soient mis dans la politique nationale de lutte contre la corruption qui n'est plus l'affaire des seuls services compétents, mais aussi de la population entière. Quant à la plainte déposée auprès du procureur général de la République contre quelques officiels accusés de fraude, il a indiqué qu'il appartient à la justice d'y donner une suite.

Page 19

FFJ-AFRIQUE

80 cas
d'attaques
recensés
contre les
journalistes
et les médias
en 2015

Page 18

FORMATION

Des journalistes outillés sur les techniques de communication
en gestion des ressources naturelles

Une dizaine de journalistes et professionnels des médias couvrant les thématiques environnementales avec un accent particulier sur les questions forestières ont participé du 8 au 9 décembre, à Kinshasa, à un atelier organisé par le Fonds mondiale pour la nature (WWF). L'objectif visé par cette ONG internationale est de leur fournir quelques clés et pistes de réflexion permettant de renforcer leur collaboration.

Le Scape's Projet Manager de

WWF a exposé sur le programme forêt de son organisation tout en appuyant son souci de voir l'intégrité des forêts d'importance mondiale et les services rendus valorisés et maintenus. Le souhait à l'horizon 2025 est qu'au moins 25 % des forêts les plus importantes au niveau mondial bénéficient des pratiques d'aménagements efficaces et innovants pour l'intérêt de la biodiversité et des populations qui en dépendent.

Page 18



Les participants à l'atelier

ÉDITORIAL

Emblématique !

Oui emblématique de la vague qui propulse le Congo sur le devant de la scène africaine est la cérémonie qui se déroule aujourd'hui à Pointe-Noire. Alors, en effet, que les cours du pétrole s'effondrent au plan mondial, la puissance compagnie française Total lance avec la Société nationale des pétroles du Congo et la compagnie américaine Chevron la première phase du plus grand projet d'exploration-production jamais mis sur pied dans notre pays. Un projet, dit Moho Nord, qui permettra dans les prochaines années d'extraire en offshore, c'est-à-dire en pleine mer, 140.000 barils de pétrole brut par jour grâce aux quarante-cinq puits creusés dans des profondeurs d'eau allant de 450 à 1.200 mètres !

Emblématique cette opération l'est à plusieurs titres : elle confirme, d'abord, l'importance des réserves d'hydrocarbures que renferme cette partie du Golfe de Guinée ; elle témoigne, ensuite, de la qualité des relations qu'entretient le Congo avec son plus ancien et plus fidèle partenaire, Total ; elle prouve, ensuite également, que la chute des cours du pétrole, loin de dissuader les pays comme le nôtre de mettre leurs réserves en valeur les pousse à développer encore plus leur production ce qui les placera en très bonne position lorsque ces mêmes cours se redresseront ; elle garantit, enfin, au peuple congolais que ses ressources financières, donc son dynamisme économique, s'accroîtront dans les années à venir au lieu de se réduire comme il le craint aujourd'hui.

Ajoutons à ce qui précède que depuis l'au-delà où il repose, l'homme qui joua un rôle déterminant dans le rétablissement des relations de confiance entre le Congo et la France au lendemain des guerres civiles de 1997 et 1998, Christophe de Margerie, peut légitimement se féliciter d'être à l'origine de cette nouvelle avancée. Ce que ne manquera pas de dire avec émotion son digne successeur, Patrick Pouyanné, présent à cette cérémonie et qui se rendra ensuite avec le président Denis Sassou N'Guesso à Ngolodoi, près d'Oyo, où « Big moustache » comme l'appelaient ses amis s'était fait construire une villa à deux pas de l'Alima afin de parler du présent et de l'avenir, un verre de très vieux whisky à la main.

Ainsi, n'est-il pas vrai, s'écrivent la grande et la petite Histoire.

Les Dépêches de Brazzaville

RÉGULATION DES MÉDIAS

La Turquie et le Congo envisagent d'établir un partenariat

Au cours de l'audience que le président du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), Philippe Mvouo a accordée à l'Ambassadeur de la Turquie au Congo, Can Incesu, les deux personnalités ont évoqué la possibilité d'engager un partenariat entre le CSLC et le Conseil supérieur de l'audiovisuel de la Turquie.

Pendant les échanges, les deux parties ont relevé le rôle que jouent les organes de régulation avant, pendant et après les élections. « Le Congo vient d'organiser le 25 octobre dernier le vote référendaire, pendant que la Turquie avait convoqué le corps électoral pour le 2 novembre en vue des élections législatives. Nous



Can Incesu, Ambassadeur de Turquie au Congo, lors d'une audience avec le président du CSLC. « Mon pays a une expérience importante dans le domaine des élections. A notre niveau, nous pouvons apporter au Congo des moyens techniques », a-t-il renchéri, avant d'indiquer que les deux organes de régulation devraient avoir une séance de travail qui leur permettra de discuter, au mieux, des modalités pratiques et pertinentes du partenariat.

Roger Ngombé

ELECTION PRÉSIDENTIELLE 2016

L'administration préconise l'usage du bulletin unique

À l'occasion de la séance de travail que le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou a eue le 9 décembre, à Brazzaville, avec les représentants des partis politiques de la majorité présidentielle, de l'opposition et de la société civile, les échanges ont porté sur l'examen du projet de la nouvelle loi électorale qui leur avait été remise depuis plus d'un mois.

Les participants à cette réunion ont salué les avancées positives apportées dans cette nouvelle loi électorale qui, selon les acteurs politiques et ceux de la société civile, prend en compte les recommandations issues des différents dialogues nationaux organisés dans le pays, depuis 2009.

Au nombre de ces avancées, on peut noter l'usage du bulletin unique à partir de l'élection présidentielle de 2016 et



Une vue des participants à la réunion nationale d'organisation des élections.

l'érection de la Commission nationale d'organisation des élections (Conel) en un organe permanent jouissant de l'autonomie administrative et financière. En outre, les représentants des partis politiques de la majorité présidentielle, de l'opposition et de la société civile ont apporté leurs contributions à la nouvelle loi électorale afin d'améliorer l'organisation des élections politiques populaires dont ils souhaitent être apaisées, transparentes et crédibles.

Notons que les discussions sur la nouvelle loi électorale interviennent au moment où l'Union européenne (UE) a entamé, depuis près de trois semaines, les échanges sur la gouvernance électorale avec le gouvernement congolais, dans la perspective des futures consultations. Dans son programme de travail, l'UE a également prévu de rencontrer les partis politiques de toutes obédiences et la société civile sur la même question.

R.Ng.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominiq Nérplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma

Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet,
Brice Tsébé, Irin Mauakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,
Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ASSEMBLÉE NATIONALE

Les députés avalisent deux conventions internationales

Les élus du peuple ont autorisé, le 9 décembre à Brazzaville, la ratification de la convention sur le Plateau continental et de la convention sur le droit relatif aux utilisations des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation.

Le Congo vient de se mettre à jour en accomplissant cette formalité après l'adoption de ces conventions par l'Assemblée générale des Nations unies. En effet, la convention sur le droit relatif aux utilisations des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation concerne la pêche, les transports, l'hydraulique, la forêt, l'agriculture, la construction, l'environnement, la défense, la sécurité nationale... « Tous ces secteurs doivent donc s'impliquer pour une action efficace et rationnelle en tenant compte des exigences écologiques. Il s'agit fondamentalement de réglementer l'utilisation des eaux », a déclaré le ministre de l'Economie forestière et du développement durable, Henri Djombo, lors de son audition par la commission Plan aménagement du territoire, environnement, urbanisme et habitat.

Ce traité permet de promouvoir l'utilisation optimale et durable des cours d'eau au bénéfice des générations actuelles et futures. Le champ d'appli-



Une vue des participants

tion de la convention est limitée aux utilisations des cours d'eau internationaux et de leurs eaux, ainsi qu'aux mesures de protection, de préservation, et de gestion liées à leurs utilisations, en tenant compte des facteurs géographiques, hydrographiques, climatiques, écologiques. En principe, la convention ne s'applique pas aux fins de navigation, sauf si les utilisations des cours d'eau ont une incidence sur la navigation. Cependant, les Etats se doivent de coopérer en matière

de protection et de préservation des milieux marins. Aussi, ce traité interdit aux Etats de faire la discrimination relative au traitement des préjudices subis par les victimes des cours d'eau.

Le Congo dispose d'un littoral de 170 Km. « Cette zone maritime doit également être gérée dans les mêmes dispositions évoquées par la convention », a affirmé Henri Djombo au cours de son audition, avant de poursuivre : « Les îles situées le long de la rive droite

appartiennent au Congo. Les limites sont connues. Il apparaît que les ressortissants des pays étrangers occupent

et utilisent illégalement nos eaux, terres et forêts. Ils se livrent à toutes sortes d'activités au moyen des pratiques non recommandées. La sécurisation du territoire renvoie à la question de la gestion des cours d'eau et au-delà de nos forêts. Le nombre des éco-cadres, nous paraît insuffisant. Les budgets relatifs à leur formation et prise en charge, pourraient être augmentés pour un service plus efficace ».

Outre ce projet, les députés

ont autorisé la ratification de la convention sur le Plateau continental. « L'Etat riverain exerce les droits souverains sous le Plateau continental pour faire l'exploration de celui-ci et l'exploitation de ces ressources naturelles. Si l'Etat riverain n'exploire pas le Plateau continental et n'exploite pas ses ressources naturelles, nul ne peut entreprendre de telles activités, ni revendiquer le droit sur celui-ci sans le consentement express de l'Etat riverain. Les lois de l'Etat riverain sur le plateau continental ne peuvent pas porter atteinte aux régimes des autres sous-jacentes », énonce la convention.

La convention interdit, par ailleurs, à l'Etat riverain d'entraver la cause ou l'entretien des câbles ou pipelines sous-marins sur le Plateau continental. L'exploitation du plateau continental ne doit pas gêner la navigation, la pêche ou la conservation des ressources biologiques de la mer encore moins les recherches océanographiques fondamentales ou les autres recherches scientifiques effectuées avec l'intention d'en publier les résultats.

Josiane Mambou Loukoula

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Plusieurs lots de sachets détruits par le ministère du Commerce

Saisis auprès des commerçants lors d'une opération de contrôle menée récemment, plus d'un million de sachets ont été incinérés le 10 décembre à 45km de Brazzaville, par le ministère du Commerce et de l'approvisionnement assisté par les cadres du département de l'environnement.

Interdites depuis 2011 par décret présidentiel, l'importation, la commercialisation et l'utilisation des emballages en plastique, semblaient être respectées au départ, tant par les vendeurs que les usagers. Pour compenser, la population avait pris l'habitude de faire des achats avec des sacs réutilisables. Certaines vendeuses de jus de fruit par exemple, utilisaient des bouteilles en plastique à la place des sachets.

« La production, l'importation, la commercialisation et l'utilisation des sacs et sachets en plastique pour la vente d'aliments, de l'eau et de toute autre boisson, sont interdites en République du Congo », stipule le décret en vigueur.

Malheureusement, grâce aux im-

portations frauduleuses en provenance des pays frontaliers et ceux d'autres continents, le sachet a refait surface dans le pays notamment à Brazzaville. Ainsi, par peur d'être arrêté par la police, la vente se fait désormais de manière discrète par des vendeurs ambulants qui, outre des marchés passent de parcelle en parcelle pour proposer la marchandise.

« Avec le concours des services de la police, nous nous sommes déployés sur le terrain de jour comme de nuit. Nous avons constaté que les sachets qui se trouvent sur le marché rentrent de manière frauduleuse. L'administration du commerce qui autorise les importations de marchandises n'a délivré aucune déclaration relative à l'importation du sachet depuis la publication du décret », a indiqué le directeur général de la Concurrence et de la répression des fraudes commerciales, Philippe Nsonde-Mondie.

« Au niveau des supermarchés et grandes boutiques de la place, on ne trouve pas de sachets. C'est plutôt au niveau

des marchés qui sont sous le contrôle directe de la mairie que la marchandise est disponible. C'est pourquoi il faudrait que tous les services concernés soient vigilants », a-t-il interpellé.

Signalons que pour tromper la vigilance des services de sécurité, plusieurs appellations ont été attribuées au sachet : « niahou », « bore ézanga kombo » etc...

Les sachets qui prolifèrent dans les rues sont dangereux pour la préservation de l'environnement. Notons que cette opération de destruction de sachets n'est qu'une « goutte d'eau dans la mer ». Pour faire respecter le décret interdisant l'utilisation du sachet, les services des douanes et de la Police devront véritablement s'impliquer.

Rappelons qu'afin de parvenir à un nouvel accord pour ralentir et contenir la hausse de la température moyenne du globe à moins de 2°C, une conférence mondiale sur le changement climatique se tient à Paris, en France depuis le 30 novembre dernier.

Lopelle Mboussa Gassia

TRANSFERTS SOCIAUX

Paiement des 1720 ménages pauvres de Brazzaville à partir du 17 décembre

En prélude au premier paiement des ménages pauvres de Brazzaville, la responsable des transferts sociaux du projet Lisungi, Anasthasie Ossangatsama, a présidé le 10 décembre à la mairie centrale, un atelier de sensibilisation des comités des communautés de ciblage.

Après Pointe-Noire, Oyo et Makoua, dans la Cuvette, les premiers bénéficiaires des transferts sociaux mis en œuvre dans le cadre du projet Lisungi, cofinancé par le gouvernement et la Banque mondiale, seront bientôt payés. Il s'agit de 1720 ménages ciblés dans les quatre arrondissements concernés par le projet, notamment Makélékélé, Bacongo, Mougali et Talangaï. La cérémonie officielle de paiement se déroulera le 17 décembre à la grande poste où un échantillon de bénéficiaires sera payé par les autorités. Après, les autres ménages seront payés au centre sportif de Makélékélé pour la partie sud, à la poste de Poto-Poto pour les bénéficiaires de Mougali, et au rond-point Koulounda pour ceux de Talangaï.

En effet, le projet Lisungi a ciblé 3 503 ménages pour la seule ville de Brazzaville. Mais dans cette première phase, 9 931 ménages ont été signalés par les comités communautaires de ciblage et ont fait l'objet des enquêtes ; 2 961 ménages ont été enrôlés dont 2 682 potentiels bénéficiaires. Cependant 826 ménages ont déposé des dossiers incomplets et 136 n'ont pas été contrôlés ou n'ont pas suivi le processus normal pendant les séances d'enrôlement. « Il nous reste à clarifier la situation de 962 ménages. Le travail fait a révélé qu'il y a des ménages qui ne répondent pas aux critères. En attendant, nous payons des ménages qui ne posent pas problèmes. Nous allons organiser la procédure des plaintes, c'est-à-dire les agents sociaux vont descendre sur le terrain pour faire la contrevérification, vérifier la fiabilité des informations pendant que s'effectuent les premiers paiements pour rattraper tous ces ménages », a expliqué le chargé de la communication du projet Lisungi, Paul Nganongo.

Notons que pour les dossiers incomplets et ceux qui n'ont pas fait l'objet de contrôles de pièces, les intéressés sont invités à passer dans leur Circonscription d'action sociale à partir du lundi pour les compléter.

Parfait Wilfried Douniama

AVIS DE VACANCE DE POSTE INTERNE

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés en République du Congo procède au recrutement d'un(e):

Titre du Poste : Administrateur National de Protection

Numéro du Poste: 10002980

Catégorie: NOA

Lieu d'affectation : Brazzaville, Congo

Date d'entrée en Fonction : Immédiate

Durée d'affectation : Un an (01)

Date limite : 22 décembre 2015

1. Description de tâches :

Sous la supervision directe de l'Administratrice de Protection, le ou la titulaire de ce poste sera chargé(e) des attributions suivantes:

- S'enquérir de l'évolution de la situation politique, sociale, économique et culturelle qui ont un impact sur l'environnement de protection;
- Appliquer systématiquement le droit tant national qu'international, les politiques en vigueur de l'ONU/HCR et du Comité permanent inter-organisationnel, les normes et le code de conduite;
- Aider à commenter la législation existante et les projets de droit concernant les personnes relevant du mandat du HCR;
- Conseiller et orienter les personnes relevant du mandat du HCR sur le plan juridique et sur des questions relatives à leur protection; travailler avec les autorités compétentes pour assurer la délivrance des documents personnels pertinents;
- Procéder à l'éligibilité et à la détermination du statut des personnes relevant du mandat du HCR, conformément aux normes et procédures du HCR et aux principes de protection internationale;
- Promouvoir et contribuer aux mesures d'identification, de prévention et de réduction des cas d'apatridie;
- Contribuer au plan de protection de l'enfance au niveau national dans le cadre de la stratégie de protection;
- Contribuer au plan d'éducation au niveau national dans le cadre de la stratégie de protection;
- Contribuer à l'élaboration des politiques globales régionales/ internationales de protection et des normes;
- Mettre en œuvre et faire le suivi des procédures (SOP) pour toutes les activités de protection/ et les solutions ;
- Gérer les cas individuels de protection, y compris ceux sur la SGBV et protection de l'enfance. Suivre et intervenir en cas de refoulement, d'expulsion et autres incidents de protection;
- Évaluer les besoins de promotion et trouver des solutions durables pour le plus grand nombre possible de personnes relevant du mandat du HCR par le rapatriement volontaire, l'intégration locale et le cas échéant, la réinstallation;
- Évaluer les besoins de réinstallation et appliquer des priorités pour la réinstallation des personnes et des groupes de réfugiés et autres personnes relevant du mandat du HCR;
- Contribuer à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des programmes avec les partenaires opérationnels en application des principes d'Age, de Genre et de Diversité;
- En collaboration avec les partenaires opérationnels, contribuer et faciliter le programme de sensibilisation axé sur les résultats avec des partenaires sectoriels et/ou groupes des partenaires;
- Contribuer et faciliter la gestion efficace de l'information à travers la fourniture de données ventilées sur les populations relevant du mandat du HCR et leurs problèmes;
- Contribuer aux initiatives de renforcement des capacités pour les communautés et les individus afin de faire valoir leurs droits;
- Participer à des initiatives de renforcement des capacités des autorités, des institutions et des ONG concernées de façon à promouvoir la législation et les procédures nationales de protection;
- S'acquitter de toutes autres tâches qui lui sont confiées.

2. QUALIFICATIONS REQUISES :

- Être de nationalité Congolaise (RC);
- Avoir un casier judiciaire vierge;
- Être titulaire d'un diplôme universitaire en Droit, Sciences Politiques ou domaine similaire;
- Avoir la maîtrise du français et de l'anglais.
- Avoir de bonnes connaissances de l'outil informatique ;
- Avoir une parfaite maîtrise des deux langues locales et une très bonne connaissance des habitudes locales/coutumes du pays.

3. COMPETENCES SOUHAITEES:

- Disposer d'une expérience de travail d'au moins 2 ans dans le domaine.
- L'expérience de travail aux Nations Unies/UNHCR est un atout considérable.
- Faire montre de discrétion et savoir gérer des dossiers confidentiels sensibles;
- Être disponible, flexible et capable de travailler en équipe dans un milieu multiculturel.

4. DEPOT DE CANDIDATURE :

Les dossiers de candidature doivent comprendre :

- Une lettre de candidature et un curriculum vitae portant une adresse électronique;
- Photocopies des diplômes et attestations;
- Copies des certificats de travail justifiant l'expérience professionnelle ;
- Une notice personnelle des Nations Unies (P II) à jour, signée. Document disponible sur internet : <http://www.unhcr.fr/pages/4aa621d24b.html>

5. CONDITIONS :

Les personnes intéressées par cette annonce doivent envoyer leur demande sous pli ferme aux adresses suivantes :

- Représentation de l'UNHCR en République du Congo à Brazzaville: 6, rue du 18 mars 1977- Quartier Mission Catholique Sacré-Cœur, Centre-ville, B.P 1093 Brazzaville.

Ou

- Aux Bureaux de Terrain de l'UNHCR à Impfondo et Betou aux adresses suivantes :
- 336, avenue Denis SASSOUNGUSSO, Quartier Mougoungui-Impfondo.
- Quartier CAMETRES-Betou.

Les fonctionnaires du HCR désireux de postuler voudront bien se référer aux règlements du PPAL du 15 Juin 2012 sur l'éligibilité à postuler à la catégorie des Administrateurs Nationaux.

Veillez porter la mention suivante sur l'enveloppe « **AVIS DE VACANCE DE POSTE INTERNE 005/2015** » Seules les personnes présélectionnées seront convoquées pour entretien et aucun dossier ne sera rendu aux candidats. Ne joignez donc que des photocopies.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Les demandes de candidatures seront reçues tous les jours ouvrables entre 8h00mn et 17h 30mn.



Fait à Brazzaville, le 09 décembre 2015
L'ADMINISTRATION DU HCR

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Les chefs de police africains attendus à Alger

La capitale algérienne abritera les 13 et 14 décembre prochains, une réunion des chefs de police africains, a-t-on appris d'un bulletin spécial de l'ambassade d'Algérie au Congo.

Cette rencontre a pour objectif d'entériner les textes juridiques relatifs au lancement du mécanisme de coopération policière africaine (Afripol), prévu en 2016. « Afin de finaliser la mise en œuvre d'Afripol, et permettre son lancement imminent, il a été décidé de tenir une conférence des chefs de police africains, les 13 et 14 décembre 2015 à Alger, à l'effet d'entériner les textes juridiques d'Afripol en perspective de leur adoption, lors du prochain Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement africains, prévu en janvier 2016 », a précisé le document de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), de l'Algérie.

En effet, Afripol est une organisation de coopération policière africaine similaire à d'autres organisations existantes à l'instar d'Europol, Aseanapol et Amériapol. Selon le DGSN de l'Algérie, le général-major Abdelghani Hamel, les polices africaines sont profondément convaincues qu'Afripol « ne pourra que constituer une valeur ajoutée à la coopération policière régionale et internationale, voire une alliance stratégique à même d'apporter une réponse policière aux menaces mondiales dans un environnement en constante évolution ».

Pour rappel, l'idée de création d'Afripol a été émise à l'occasion de la 22e Conférence régionale africaine d'Interpol, qui s'est déroulée du 10 au 12 septembre 2013 à Oran. Une initiative approuvée unanimement par les 41 chefs de police africains présents, avant d'être confortée, en marge de la 82e Assemblée générale de l'OIPC-Interpol, en octobre 2013 à Carthagène-Colombe. A cet effet, la volonté de la police algérienne à œuvrer dans le sens de la réalisation du projet Afripol et la disponibilité du pays d'accueillir dans sa capitale, une rencontre des chefs de police africains pour approfondir la concertation, l'examen et l'étude des voies et moyens tendant à atteindre cet objectif stratégique ont été réitérés.

Parfait Wilfried Douniama

ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact : 05 532 01 09

Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Gouesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien

Fin de cavale pour le présumé meurtrier de l'étudiant Alex Guelor Mouya

Le commerçant Bane Bahine de nationalité malienne a été présenté le 10 décembre, au public par la police, suite au meurtre de l'étudiant Alex Guelor Mouya perpétré à Mougali dans le quatrième arrondissement de Brazzaville.

Bane Bahine fut jusqu'au jour du forfait, le fournisseur des cartes de recharge à son employé Alex Guelor Mouya, étudiant en 2^e année à la Faculté des Lettres et des sciences humaines. Il a donné la mort à ce dernier après une altercation entre les deux le 8 décembre.

En effet, selon le porte-parole de la police, le colonel Jules Monkala Tchoumou, le présumé coupable s'est rendu précipitamment après son forfait à Pointe-Noire le 9 décembre.

Il a été arrêté par la police alors qu'il était déjà détenteur de son billet d'avion pour se rendre à Bamako son pays natal via Abidjan en Côte-d'Ivoire. « Les services de police vont poursuivre les investigations pour déterminer les circonstances des faits et présenter ce délinquant devant le procureur de la République. Il y a donc lieu de retenir que la responsabilité pénale est toujours individuelle et l'intéressé doit répondre de ses actes. Cette situation ne devrait pas servir de prétexte à qui que ce soit pour poser des actes attentatoires à l'ordre public. Il n'y a aucune raison qui



Le présumé coupable arrêté par la police (crédit-adiac)

peut justifier une telle attitude », a-t-il indiqué.

Pour les services de l'ordre, poursuit le porte-parole, des instructions ont été données aux agents de police pour faire de telle sorte que rien qui ressemble au désordre ne soit engagé dans le milieu universitaire.

S'adressant aux étudiants qui ont différemment interprété la situation dans leur milieu, le colonel Monkala Tchoumou a mis en garde contre une éventuelle amalgame entre la mort de cet étudiant et ce qui s'est passé à l'université dans la mesure où le coupable était juste un bandit qui était recherché et rattrapé par les services de la po-

lice à Pointe-Noire ». Il a appelé ces derniers à vaquer librement à leurs occupations et à ne pas se laisser entraîner par ceux qui ne veulent pas aller faire cours.

Présentant ses condoléances les plus attristées à la famille éprouvée au nom de la police, le colonel Monkala Tchoumou a assuré que toutes les diligences vont être menées pour boucler l'enquête afin de transmettre le dossier chez le procureur de la République.

Notons que peu avant cette présentation du présumé coupable au public, une réunion à huis clos a eu lieu entre la police, les étudiants et le tuteur d'Alex Guelor Mouya.

Lydie Gisèle Oko

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Des étudiants mécontents perturbent les cours

Dans la matinée du 10 décembre, les étudiants de l'Ecole Normale Supérieure (ENS), de l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique (ENSP), rejoints par ceux des autres établissements de l'université, ont empêché la tenue des cours. « (...) A partir d'aujourd'hui nous sommes en grève », s'écriaient-ils pour exprimer leur ras-le-bol suite à l'assassinat d'un étudiant de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines (FLSH) par un sujet étranger le 8 décembre dernier. A dire vrai, les manifestations estudiantines, maîtrisées par la police, ont débuté à la Faculté des lettres et des sciences humaines



un jour avant la déclaration de cette grève spontanée. Les hangars des commerçants ont été vandalisés et brûlés à la Faculté des Lettres. L'effet dominé a donc gagné l'ENS et l'ENSP. Par ailleurs, aucune manifestation n'a été enregistrée aux Facultés de

Sciences, de Droit et des Sciences Economiques où les cours n'ont pas encore débuté. Les étudiants manifestants réclament que la situation de l'assassinat de leur condisciple soit tirée au clair et que justice soit faite.

Rominique Nerplat Makaya



Une expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE!

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45/06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Développer une communication efficace avec son équipe et sa hiérarchie	3 jours	7 au 9 décembre 2015
Gagner du temps et gérer ses priorités	3 jours	14 au 16 décembre 2015

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

NESTOR OYOKOU

« Nous devons nous inspirer du modèle des médias chinois »

Après sa participation au sommet des responsables de médias Sino-africains tenu le 1er décembre à Cap-Town, en Afrique du sud, sur le thème : « inaugurer une nouvelle ère de coopération gagnant-gagnant entre les médias chinois et africains », le représentant du département de la Communication, des médias et des relations publiques au cabinet du chef de l'Etat, Nestor Oyoukou est revenu, le 10 décembre sur ces assises, dans une interview accordée au *Dépêches de Brazzaville*.

Les Dépêches de Brazzaville : D'entrée de jeu, que pouvez-vous dire au sujet de l'organisation de ce sommet ?

Nestor Oyoukou : Ce forum avait pour objet de regarder non seulement l'avenir des médias chinois et africains, mais aussi de permettre le brassage entre les médias de ces deux entités géographiques. 42 pays africains ont marqué de leur présence ladite rencontre, avec plus d'une centaine de participants. Tous les grands médias chinois étaient suffisamment représentés. Le gouvernement chinois a confié la responsabilité à Startimes de co-organiser ce sommet avec une structure

sud-africaine.

L.D.B. : Quels ont été les objectifs de ce sommet ?

N.O. : L'objectif de ce sommet est de promouvoir les échanges et la coopération entre les médias chinois et africains afin de booster le développement du nouveau partenariat stratégique sino-africain. Beaucoup d'initiatives ont été menées en amont dans plusieurs pays, parmi lesquels, le Congo. Aujourd'hui il s'agit de mettre en place un cadre de coopération entre les médias chinois et les médias africains. Ce sommet a permis de jeter les bases d'une coopération dynamique dans la collecte, le traitement et la diffusion de l'information. La Chine est très avancée dans ce domaine. Nous avons noté le cas de Startimes qui, sur le continent africain s'est déjà installé sur 26 pays. Au Congo, par exemple, Startimes a gagné le marché de l'installation de la télévision numérique. C'est un modèle de coopération qui certainement donnera ses résultats d'ici là. Au-delà de la télévision et de la radio, les autres médias comme la presse écrite devraient emboîter le pas, à travers des projets gouverne-

mentaux ou grâce à une coopération entre entités privées. Un journal comme les *Dépêches de Brazzaville* a déjà collaboré avec *China Daily*, et cet exemple a même été abondamment cité en référence, pour dire qu'il est possible de travailler avec les médias chinois. Il n'y a pas une barrière de langues. Il s'agit de faire en sorte que ces expériences se pérennisent. Ce type de coopération est plus avancé dans les pays anglophones que francophones.

L.D.B. : Concrètement, qu'est ce qui a été décidé sur l'avenir des médias africains ?

N.O. : Aucune décision n'a été prise. Il s'agissait d'échanger pour promouvoir cette action. La partie politique devrait contribuer à l'élaboration des projets attrayant dans le domaine des médias. Ce sommet a donc permis d'ouvrir la voie à des négociations. Une enveloppe de 60 milliards de dollars a été mise à disposition par le gouvernement chinois pour la réalisation des projets africains dans divers secteurs d'activités. À cet effet, les participants à ce sommet ont émis le souhait de voir leur gouvernement res-



pectif, s'impliquer dans l'élaboration des projets touchant le secteur des médias.

L.D.B. : Qu'est ce qui a bloqué, selon vous, la participation du Congo à ce forum ?

N.O. : Lorsqu'il y a ce genre de sommet, ne mettons pas en pratique la politique de la chaise vide. Plusieurs pays ont été suffisamment représentés. Il y a eu beaucoup de panels, et c'est là que les grandes décisions se prennent. Heureusement que nous n'étions pas en train de prendre des décisions. Certains médias d'Etat congolais ont été invités, mais aucun organe n'a été représenté pour des raisons

que j'ignore. Nous devons être de plus en plus présents lorsqu'il s'agit de discuter des questions concernant l'Afrique. La Chine est en passe de devenir le premier partenaire en Afrique, en termes d'échanges économiques. Il s'agit de dire à la presse congolaise de manière générale, qu'il n'y a pas que l'occident, parce que les opportunités de coopération s'offrent à nous. Il s'agit de voir comment être un peu plus présent et demandeur. N'ayons pas honte. La Chine est suffisamment avancée et nous avons besoin de copier ce modèle.

Propos recueillis par Josiane Mambou Loukoulou

CONGO- NATIONS UNIES

Cinq jeunes primés au concours des meilleures émissions radiophoniques

La cérémonie de remise des prix aux lauréats s'est déroulée ce jeudi 10 décembre dans la salle du Centre d'information des Nations unies (UNIC), en présence du directeur du cabinet du ministre de la Communication et des médias, Antoine Oviebo Etahi, ainsi que les délégués des représentants des Agences du système des Nations unies au Congo.

Ouvert aux jeunes, ce concours a permis à 20 candidats, à travers l'application des techniques de production et de diffusion des programmes radiophoniques dans les locaux de la radio éducative de l'INRAP, de produire quarante-six émissions de 8 à 15 minutes sur les thématiques de la santé sexuelle, la santé de la reproduction, l'environnement, le développement durable, les droits humains et la culture de paix.

Le jury, rappelons-le, était composé de cinq membres provenant de la société civile et des ministères de la Jeunesse et de la Communication. Il a auditionné toutes les émissions produites, avant de faire le choix des cinq meilleures selon les cinq catégories des prix suivantes : le prix de la meilleure émission sur l'éducation à la sexualité et prévention des grossesses précoces a été reçu par Biniakounou Winny Princilia Be-

nodu ; celui de la meilleure émission sur la dignité de la jeune fille et lutte contre les discriminations par Tsiba Gongo Jody Christella ; de la meilleure émission sur la

représentante du Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap), en République du Congo, Barbara Laurenceau, a profité de cette occasion pour

éducative comme partenaire de formation ; ainsi que le ministre de la Communication et des médias, pour leur implication dans la mise en œuvre de ce projet.

aux heureux récipiendaires, l'une des participantes parlant au nom des lauréats a remercié les organisateurs, et s'est félicitée de l'initiative de ces derniers. Elle a indiqué : « Ensemble, nous les jeunes journalistes en herbe à qui vous avez offert l'opportunité de participer à ce projet, nous unissons nos voix pour encourager d'autres initiatives de ce genre visant encore plus les jeunes ».

À noter que ces émissions s'inscrivaient dans le cadre du projet conjoint Fnuap/Unesco intitulé « Renforcement des capacités des jeunes filles et garçons pour la production des programmes radiophoniques sur l'éducation à la sexualité, la santé de la reproduction des adolescent(e)s et jeunes, les droits humains, la culture de paix, l'environnement et le développement durable ».

En outre, ce projet de production de programme de radio par les jeunes et pour les jeunes visait à permettre à la jeunesse congolaise d'exercer sous une forme active, éclairée et responsable leur citoyenneté. Cet exercice de production de contenus à l'usage des médias a permis également l'exercice de la liberté d'expression, un aspect essentiel des droits humains qui a été célébré ce 10 décembre.

Guillaume Ondzé



Photo de famille

paix par Zao Konga Celly Nelson ; de la meilleure émission sur la protection de l'environnement et le développement durable par Madzou Kelly Reine Paule, et enfin, le prix spécial du jury a été reçu par Enkola Wolf Francis Arsène.

remercier au nom du système des Nations unies le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire, de l'alphabétisation, chargé de la jeunesse et de l'éducation civique, à travers l'Institut national de recherche et d'actions pédagogiques (INRAP) et sa radio

Elle s'est réjouie de la qualité du travail de ces jeunes qui, a-t-elle dit, « se sont investis valeureusement pour sensibiliser d'autres comme eux sur les moyens de faire valoir leurs droits à l'éducation et à la santé ».

Après la remise des attestations

SANTÉ PUBLIQUE

Tous debout contre les faux médicaments au Congo

À l'initiative de l'Ordre national des pharmaciens du Congo, l'ambassade de France et la Commission nationale de droits de l'Homme, une journée nationale de sensibilisation a été organisée le 10 décembre à la préfecture de Brazzaville, sur les faux médicaments.

Ce n'est plus un secret de polichinelle. Les faux médicaments sèment actuellement la désolation au sein des populations mondiales, surtout en Afrique. En effet, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), environ 10% des médicaments en circulation dans le monde, sont des faux, tuant ainsi directement ou indirectement 800 000 personnes par an à travers le continent africain. Il s'agit donc d'un combat mondial qui interpelle tous les décideurs et gestionnaires de la santé publique.

La journée nationale de sensibilisation a donné lieu à quelques exposés dont celui portant sur : « faux médicaments : un impact économique et sanitaire ». Présentant cette communication, le président de l'Ordre national des pharmaciens du Congo, Hyacinthe Ingani, a indiqué que ce fléau fait perdre d'énormes sommes d'argent à certains pays comme la Côte-d'Ivoire et a des répercussions néfastes sur la santé des populations. Les maigres revenus au niveau des ménages seraient la principale cause de l'utilisation des médicaments

de la rue. Pour enrayer ce phénomène au Congo, l'orateur a proposé la promotion et la mise à disposition des médicaments essentiels génériques dont on trouve actuellement 3% dans les pharmacies, ainsi que l'application de la loi sur la couverture maladie universelle adoptée par le Parlement.

Présidant la rencontre, le directeur général des pharmacies et des médicaments, Jean Bertin Mouankié, a souligné la nécessité des autorités compétentes tant nationales qu'internationales de garantir aux patients la qualité et la sécurité des médicaments. « Pour répondre à cet enjeu de qualité et de sécurité, un encadrement législatif et réglementaire s'impose. Le Congo dispose d'une autorité de réglementation dont les attributions ont été fortement renforcées et d'une politique nationale pharmaceutique harmonisée conformément à l'acte additionnel du 25 juin 2013 portant adoption de la politique pharmaceutique commune des pays de la Cémac », a-t-il rappelé.

La France, premier partenaire dans l'approvisionnement en médicaments

Intervenant à cette occasion, l'ambassadeur de France au Congo, Jean-Pierre Vidon, dont les organisateurs ont encouragé l'excellente des relations entre les deux pays en la matière, a salué l'initiative des pharmaciens congolais. Pour lui, cette



Les participants ; crédit photo Adiac

journée de sensibilisation sur les faux médicaments est une action concrète dans la lutte contre ce fléau. Pour lutter contre les faux médicaments et leur trafic, a-t-il indiqué, il faut rendre disponible des médicaments de qualité reconnus scientifiquement dans le système de distribution à la fois publique et privée, afin que ces médicaments soient accessibles à tous. « La tentation est d'acheter le médicament à un prix modeste pensant qu'il fera le même effet que celui qui est vendu dans le circuit légal. Il faut également l'implication de tous pour mettre en place des mesures adéquates pour lutter contre ces produits de contrefaçon et contre les réseaux criminels qui profitent de la vulnérabilité des malades », a conseillé le diplomate français en poste à Brazzaville, appelant à la

mobilisation pour une prise de conscience des malades du danger que ces faux médicaments leur font courir.

Jean-Pierre Vidon a par exemple cité la Fondation Chirac qui poursuit la mobilisation des acteurs dans le but d'élaborer à un niveau international une réponse juridique globale et faire collaborer la société civile et les services de l'Etat en faveur de ce fléau devenu une cause majeure de santé publique. L'autre document évoqué par l'ambassadeur de France est la Convention médicrime élaborée par le Conseil de l'Europe. Il s'agit d'un instrument juridique international contraignant dans le domaine du droit pénal, en criminalisant la contrefaçon, la fabrication et la distribution des produits médicaux mis sur le marché sans autorisation ou en violation des

normes de sécurité. Introduisant des sanctions pénales, des mesures de prévention et de protection des victimes, cette convention européenne est ouverte aux pays du monde entier. Actuellement, il n'y a que la Guinée qui a ratifié la convention médicrime (le 25 septembre 2015).

« La contrefaçon des produits médicaux et criminalité associée menacent le droit à la vie inscrite à la convention européenne de droits de l'Homme et des libertés fondamentales. Il est important que de nombreux pays deviennent partie de la convention en vue de permettre une lutte efficace contre les faux médicaments. La Guinée est actuellement le seul pays extra européen à l'avoir ratifié », a conclu Jean-Pierre Vidon.

Parfait Wilfried Douniama

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA

L'église l'Armée du salut édifie les enfants sur la pandémie

À l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le VIH/Sida, l'église l'Armée du salut n'est pas restée en marge ; son Quartier général territorial a organisé à son poste de Mougali/ Plateau de 15 ans, une activité à deux volets, dans le but d'édifier les élèves du collège «Charles Houzé» de cette église, sur la pandémie du VIH/Sida.

Plus d'une centaine d'élèves des classes de 3^e, 4^e, 5^e et 6^e ont participé à cette activité éducatrice qui s'est déroulée en deux phases, à savoir : l'enseignement sur la pandémie et la projection du film. La première partie de cette activité relative à l'enseignement sur cette pandémie ravageuse a été donnée par Anicet Moukouti, secrétaire facilitateur-membre du comité territorial de lutte contre le Sida. D'entrée de jeu, les enfants ont été

édifiés sur ce que c'est que le VIH, qui veut dire : Virus immunodéficientaire humain, et le Sida: Syndrome immunodéficientaire acquis. Anicet Moukouti a interdit aux enfants de ne pas utiliser des objets souillés comme : les lames de gilette, les ciseaux, les rasoirs ; de ne pas faire des tatouages (parce que ces objets peuvent ne pas être stérilisés). Les jeunes gens ont été édifiés également sur les séropositifs de

même que les sidéens. Ces gens, a-t-il dit aux jeunes élèves, ont besoin de la compassion et non de la discrimination. En tant que futurs serviteurs de l'éternel, ces enfants, fréquentant l'école de l'Armée du salut, prônent l'amour comme l'église prône le serment de l'amour. Avant de commencer les cours, ils passent par la prière, et de ce fait, ils ne peuvent que prôner l'amour envers les séropositifs et les sidéens.

Tout au long de l'enseignement du secrétaire-facilitateur, il y a eu de l'engouement au niveau des enfants. Très motivés, ils ont posé toutes les questions possibles,

notamment sur l'origine de cette pandémie, sur sa transmission, comment l'éviter, comment vivre avec un séropositif ou un sidéen etc.

« Si l'Armée du salut a mené cette action dans des différentes écoles, c'est pour sensibiliser les jeunes sur cette pandémie qui est le VIH/Sida, parce que la jeunesse est la couche la plus touchée de cette maladie. C'est pourquoi nous avons regroupé ces jeunes de différentes classes (3^e, 4^e, 5^e et 6^e) afin de les montrer l'impact de cette maladie au niveau mondial ainsi qu'au niveau national, et leur dire qu'en tant qu'enfants, ils sont concer-

nés et doivent prendre toutes les précautions. À l'issue de cet enseignement, nous pouvons aisément dire que nous avons atteint l'essentiel des messages que nous avons voulu transmettre », a expliqué Anicet Moukouti. La deuxième partie, qui a porté sur la projection du film sur la pandémie du VIH/Sida, a été faite par l'Alliance biblique du Congo.

Notons que le tout a été placé sous la supervision du major Mayala Filankembo du poste d'évangélisation de l'Armée du salut de Mougali.

Guillaume Ondzé

Assurances et Réassurances du Congo

Une équipe jeune et dynamique à l'écoute de vos besoins

Assurance Incendie
Assurance Transport
Assurance Multirisque Habitation
Assurance Glorieux Transport
Assurance Responsabilité Civile

Assurance Santé
Assurance Combustion
Assurance Médical
Assurance Voyage
Assurance Énergie

Agence K17 Avenue de la Liberté - Brazzaville - Tél : (+242) 33 36 12 69 / 33 36 16 36
Agence P18 / 123, Avenue Tzavala - Brazzaville - Tél : (+242) 33 36 16 43 / 33 36 16 12 36
Email : agence.k17@arcc.ck - agence.p18@arcc.ck

AFRIQUE CENTRALE

La stabilité reste menacée par Boko Haram et l'Armée de résistance du Seigneur, selon l'ONU

Bien qu'affaiblis, les ex-Boko Haram menacent toujours le Cameroun et le Tchad et les rebelles ougandais de la RLA continuent de sévir en Centrafrique et RD. Congo, averti, le mardi 8 décembre, le représentant spécial du secrétaire général pour cette région, Abdoulaye Bathily.

Le diplomate onusien a mené le plaidoyer auprès du Conseil de sécurité de l'ONU, en raison de l'intensification, ces derniers mois, des tueries, enlèvements et pillages commis par les rebelles de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA). Malgré, les nombreuses opérations de traque menées par les forces internationales, le groupe armé ougandais continue « à poser une menace à la sécurité régionale, en particulier pour les populations en République centrafricaine et en République démocratique du Congo », a insisté Abdoulaye Bathily. « Les groupes armés espèrent que la lassitude et des priorités concurrentes vont affaiblir notre détermination à finir le travail. Nous ne devons pas tomber dans ce piège », a-t-il ajouté.

Commentant l'actualité centrafricaine, le Sénégalais a souligné que la violence ayant secoué Bangui, fin septembre, a entraîné une nouvelle vague de déplacements et des violations flagrantes des droits de l'Homme. « Il est plus crucial que jamais d'accélérer le rythme de la mise en œuvre des recommandations du Forum de Bangui pour la réconciliation nationale et de permettre la tenue pacifique des élections présidentielle et législatives du 27 décembre prochain. », a dit Bathily. A ce sujet, il souhaite que la visite du pape François, les 29 et 30 novembre dans ce pays, puisse constituer un symbole d'espoir.

En outre, le représentant spécial de Ban Ki-moon a déploré la persistance des attaques terroristes attribuées au groupe Boko Haram contre des cibles civiles et militaires dans la région du bassin du lac Tchad, notamment au Cameroun et au Tchad. « Cette recrudescence de la violence islamiste provoque une détérioration supplémentaire de la situation sécuritaire, économique, humanitaire et en matière de droits de l'Homme », a indiqué Bathily.

Boko Haram est en fuite à la suite de l'intensification de la campagne militaire par les pays du bassin du lac Tchad et a commencé à avoir recours à des attaques contre des cibles vulnérables, a admis le diplomate sénégalais. Mais ce n'est pas encore tout, a-t-il lancé avant d'exhorter les dirigeants africains à concrétiser la tenue du sommet conjoint des chefs d'Etat et de gouvernement d'Afrique centrale et d'Afrique de l'Ouest, destiné à explorer les voies concrètes pour répondre aux causes profondes du terrorisme et de la radicalisation.

Fiacre Kombo

CÔTE D'IVOIRE

Levée du mandat d'amener contre Guillaume Soro

Le président de l'Assemblée nationale ivoirienne n'est plus visé par un mandat d'amener. L'immunité diplomatique dont il bénéficie a finalement été reconvenue par la justice française qui avait délivré ce mandat.

La juge d'instruction du tribunal de grandes instances de Paris, en charge du dossier, Sabine Khéris, dit reconnaître déjà le statut diplomatique de Guillaume Soro qui participe à la COP21 en France.

Guillaume Soro était recherché par la justice française dans le cadre d'une instruction sur une plainte de Michel Gbagbo, le fils de l'ancien président ivoirien Laurent Gbagbo. Arrêté le 11 avril 2011 avec son père, Michel Gbagbo avait déposé cette plainte pour « enlèvement, séquestration, traitements inhumains et dégradants » lors de la crise post-électorale de la même année.

Pour l'heure, les avocats de Guillaume Soro ont annoncé qu'ils comptaient désormais se retourner contre le plaignant, Michel Gbagbo. Ils entendent donc poursuivre le fils de l'ancien président Laurent Gbagbo pour « dénonciation calomnieuse ». Du côté de la Côte d'Ivoire, la levée du mandat d'amener contre le président du Parlement est considérée comme un signal qui devrait faire retomber la tension entre Abidjan et Paris.

Nestor N'Gampoula

RWANDA

Référendum les 17-18 décembre sur la révision de la Constitution

Ce vote par référendum devrait permettre à l'actuel président rwandais, Paul Kagamé, de se représenter pour briguer un troisième mandat à la tête du pays et si possible y rester pendant près de deux décennies supplémentaires.

D'ores et déjà, « le Conseil des ministres a approuvé l'instruction présidentielle fixant la date et l'objet du référendum », indique un communiqué du gouvernement. Le texte précise que les Rwandais se trouvant à l'étranger voteront, le 17 décembre, et ceux résidant au Rwanda, le 18 du même mois.

Le Parlement rwandais avait déjà approuvé la réforme de la Constitution. Le Sénat l'avait adoptée à l'unanimité fin novembre, après la Chambre des députés (fin octobre). La révision de la Constitution de 2003 était prévisible depuis longtemps puisque le texte actuel ne permet pas au président Paul Kagamé de briguer un nouveau mandat en 2017 et de, potentiellement, diriger le pays jusqu'en 2034. Et pour

être adoptée définitivement, cette réforme doit être soumise à un référendum, dont l'issue laisse peu de place au suspense compte tenu de la faiblesse de l'opposition.

Le projet de Constitution voté par les deux chambres du parlement fait passer de sept à cinq ans la durée du mandat présidentiel, tout en maintenant la limite du nombre des mandats à deux. Le texte entrera en vigueur à l'issue d'un nouveau septennat transitoire entre 2017 et 2024, pour lequel le président en exercice reste éligible, voire pour les deux quinquennats qui suivront.

A ce jour, quelque 3,7 millions de Rwandais ont signé des pétitions demandant le maintien au pouvoir de Paul Kagamé. Si les autorités rwandaises clament haut et fort que cette révision de la Constitution est le fruit d'une initiative populaire, de nombreux observateurs doutent de la spontanéité du mouvement populaire. Les analystes de la situation dans ce pays voient plutôt une manœuvre orchestrée par ses

autorités pour plusieurs raisons.

Bien au départ, Paul Kagamé déclarait qu'il ne se représenterait en 2017 que s'il était plébiscité par son peuple. Fort de nombreuses voix qui se sont prononcées pour qu'il brigue un 3^e mandat, le chef d'Etat a indiqué dimanche, lors d'une réunion rassemblant des cadres de son parti, le Front patriotique rwandais (FPR), que « sa décision serait basée sur le résultat du référendum ».

Malgré les critiques de la communauté internationale, avec les Etats-Unis et l'Union européenne en tête, estimant qu'un potentiel nouveau mandat de Paul Kagamé risque d'assombrir davantage les relations entre le Rwanda et les pays occidentaux, Kigali semble déterminée à organiser son vote référendaire. Paul Kagame dirige le Rwanda depuis que sa rébellion tutsi avait mis fin au génocide de 1994 et chassé les extrémistes hutu du pouvoir. Il a été élu président en 2003 et réélu en 2010.

Nestor N'Gampoula

« Il est plus crucial que jamais d'accélérer le rythme de la mise en œuvre des recommandations du Forum de Bangui pour la réconciliation nationale et de permettre la tenue pacifique des élections présidentielle et législatives du 27 décembre prochain. »



NECROLOGIE

Mme Makambo Suzanne, Onfoura Nancy, Ngouba Fanny et Ngouba Francelle annoncent le décès de Mbia Binette Léa, survenu le 5 décembre 2015 à Brazzaville à l'hôpital de base de Talangaï.

La veillée mortuaire à lieu au n°16, rue Loango à Poto-Poto, Brazzaville.

Le programme de l'inhumation se présente comme suit :

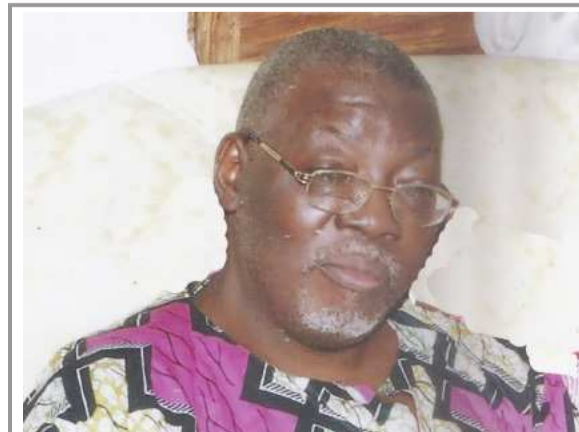
Lundi 14 décembre 2015 :

- 9h00 : levée de corps à la Morgue municipale de Brazzaville ;
- 10h00 recueillement au domicile familial ;
- 12h00 : messe de requiem en la basilique Sainte-Anne ;
- 14h00 : départ pour le cimetière Bouka ;
- 16h00 : fin de cérémonie.

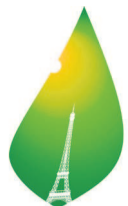


Armelle Bardèche Mounzeo, agent des Dépêches de Brazzaville, Lambert Ebomi, Henriette Angonga, Letsaka Akondzo informent les Parents, amis et connaissances du décès de Inès Ebomi survenu le mardi 1^{er} décembre 2015 au Maroc. La veillée mortuaire à lieu au n°86 de la rue Bonga Ouénzé vers l'Avenue Boueta-Mbongo.

L'inhumation aura lieu, le samedi 12 novembre au cimetière Bouka.



La famille Dos Santos, Henri Domingos et les enfants Christian, Anita, Dorintha ainsi que les enfants de troupe promotion 1961-1964, annoncent le décès du general Dos Santos Felien, survenu le 27 novembre 2015 à Cotonou (Benin) La veillée mortuaire se tient au, 59, rue Mongo à Poto-Poto.



PARIS2015
CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES
SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
COP21-CMP11

Nécessité d'un nouveau projet d'accord ambitieux et équilibré entre le nord et le sud

Un nouveau projet d'accord a été publié au Bourget, avant l'accord final attendu aujourd'hui. Il comprend des avancées, mais aussi des points de discorde soulevés par les ONG, malgré des compromis naissants.

Le texte a été ramené à 29 pages, mais il reste encore des points entre crochets, c'est-à-dire non résolus. Le président de la COP21, Laurent Fabius, a indiqué que ce nouveau texte s'efforce de refléter les compromis naissants. L'objectif étant de permettre aux négociateurs « d'avoir une vision d'ensemble des progrès et de nous concentrer sur les questions politiques encore à régler », a-t-il expliqué.

De l'Élysée, le président français, François Hollande, a laissé entendre de son côté, que les négociations étaient « sur le bon chemin », malgré des résistances de certains Etats. Une séance plénière avait lieu hier soir. Les ONG craignent qu'on aboutisse à un accord au rabais.

Les ONG maintiennent la pression

La limite de réchauffement de 1,5°C reste une option dans

le texte. Mais les moyens et la feuille de route pour respecter ce seuil ne sont pas indiqués ; le mécanisme de révision des engagements reste faible, les engagements financiers per-

DIX PAYS AFRICAINS S'ENGAGENT À RESTAURER 100 MILLIONS D'HECTARES

Dix pays africains: l'Éthiopie, la République démocratique du Congo (RDC), le Kenya, le Niger, l'Ouganda, le Burundi, le Rwanda, le Liberia, Madagascar, le Malawi, et le Togo, se sont engagés au Bourget, à remettre en état d'ici à 2030, près de 100 millions d'hectares de forêts et de terres agricoles devenus improductives en Afrique, en marge de la COP21. Baptisée AFR100 [African forest landscape restoration initiative - Initiative pour la restauration des pays forestiers africains], cette initiative a eu le soutien de l'Union africaine (UA), du ministère allemand de la Coopération et du World Resources Institute (WRI) de Washington. Elle va bénéficier de financements de la Banque mondiale (BM) et d'investissements du secteur privé.

N.Nd.

mettant de garantir des financements climat, prévisibles et croissants après 2020, sont toujours entre crochets, soulignent les ONG.

Pour Jean-François Julliard de Greenpeace, s'il n'y a « pas d'argent, pas de vision à long terme, pas de mécanismes obligeant les Etats à revoir

à la hausse leurs ambitions, l'accord ne servira à rien ». Seyni Nafo, porte-parole du groupe Afrique, parle de texte intermédiaire, « un texte martyr, qui va souffrir ».

Les ONG ont lancé un cri d'alerte face « aux risques de plus en plus prononcés de voir la COP21 se solder par un accord au rabais. Un

accord injuste, incapable de nous remettre sur une trajectoire de réchauffement en deçà du seuil de 1,5°C ». Elles pensent que « tous les compromis qui sont en train de se faire derrière des portes closes, sans sursaut ni éclat de voix, répondent encore à des intérêts nationaux de

court terme. Aucun pays ne défend vraiment l'intérêt des populations, des plus vulnérables, des pays menacés », clament ces ONG.

Elles estiment que tous les pays sont responsables de la conclusion de l'accord de Paris : les grands pollueurs devraient arrêter « d'entraver la transition énergétique et de

prendre en otage la négociation ». Quant aux pays subissant la pollution, ils devraient « refuser des compromis au rabais et protéger les fonctions vitales qui permettront de rectifier progressivement le tir ».

Laurent Fabius a reconnu qu'un compromis fait encore

défait sur des sujets clés, citant les financements, le niveau d'ambition de l'accord et la différenciation des efforts entre pays émergents, développés et en voie de développement. Sur le long terme, on a l'impression que deux visions du monde continuent de s'opposer : il y a la vision de ceux qui veulent une réduction de GES très ambitieuse et la « vision un peu opaque », soutenue par les plus grands émetteurs.

Une question transversale a été soulevée, celle de la différence de traitement entre les pays développés - considérés comme historiquement responsables du réchauffement de la planète - et les pays en développement. Pour Teresa Ribeiro « il n'est pas encore clair si tous les pays seront soumis aux mêmes règles, notamment en matière de transparence dans la tenue des engagements ». Les jeux ne sont pas faits.

Noël Ndong



AVIS DE RECRUTEMENT

Position : Conseiller Technique, Principal
Employeur: Wildlife Conservation Society (WCS) Programme Congo
Basé(e) à : Kabo, Département de la Sangha, République du Congo

Dans le cadre de ses engagements avec le Gouvernement de la République du Congo, le Programme WCS-CONGO recrute un Conseiller Technique Principal (CTP) pour le Projet de Gestion des Ecosystèmes Périphériques du Parc National Nouabalé-Ndoki; en sigle PROGEPP. Ce projet est un partenariat entre le gouvernement de la République du Congo, la Congolaise Industrielle de Bois (CIB), Wildlife Conservation Society (WCS) et les populations locales sur la gestion de la faune dans les UFA adjacentes au Parc National Nouabalé-Ndoki et concédées à CIB pour l'exploitation et l'industrialisation du bois d'œuvre.

Le CTP WCS est placé sous l'autorité et la supervision du Directeur général de WCS-CONGO à qui il rend compte; Le CTP WCS appuie le Coordonnateur du Projet dans sa gestion du Projet

Le CTP WCS collabore avec les autres travailleurs du Projet. Les tâches du CTP WCS sont les suivantes :

- Représenter WCS au PROGEPP/KABO;
- Assurer le secrétariat lors des sessions du Comité de pilotage
- Emettre des avis techniques sur toutes les questions techniques, administratives et financières liées à la gestion du projet;
- Contribuer étroitement à l'élaboration et à l'exécution du Programme de travail Annuel et du budget;
- Apposer son visa sur tout document comptable avant chaque opération financière;
- Veiller à l'application du Règlement Intérieur et Salarial;
- Proposer toute sanction disciplinaire au Coordonnateur du Projet, le cas échéant;
- En cas de faute dument établie et non sanctionnée par le Coordonnateur du projet, le Conseiller Technique Principal peut se référer par écrit au Comité de Pilotage;
- Contribuer à la recherche des financements afin de soutenir

les activités du Projet et élaborer les rapports d'activités y afférents selon leurs modèles respectifs;
• Avoir la garde et la gestion du matériel de travail affecté par WCS au PROGEPP et gérer de façon technique le personnel affecté par WCS dans le «Projet»;

Compétences requises:

Etre capable de vivre dans une localité très reculée de la République du Congo;
Avoir au moins une expérience de dix ans dans la gestion des projets de conservation en zone tropicale;
Avoir une bonne collaboration avec les populations locales et un sens de respect vis à vis des peuples autochtones comme partenaires, le cas échéant, comme employés;
Bonne connaissance de l'outil informatique (Word, Excel, Powerpoint, Publisher, Access) incluant la connaissance de ArcGIS et des logiciels statistiques.
Profil requis :

Master en conservation/ Ecologie ou spécialités assimilées ou Bac +3 dans l'une de ces disciplines avec 15 ans d'expérience à des postes de responsabilité dans le domaine de la conservation; Bonne pratique du Français avec anglais Moyen;
Motivé avec un sens d'organisation excellent;
Capable d'analyser les informations et de mener des enquêtes dans le cadre de la Lutte anti braconnage;
Maîtrise du contexte de gestion transfrontalière des aires protégées;

Bonne capacité de communication en langue locale de la zone d'intervention du PROGEPP est un atout
Veuillez envoyer votre Curriculum vitae avec une lettre de motivation à l'adresse suivante: Mr le Directeur général du Programme WCS-CONGO, 151 Avenue General Charles de Gaulle-Plateau centre ville - Brazzaville B.P.14537, ou à l'adresse e-mail: wscsqobrazza@wcs.org au plus tard le 25 Décembre 2015. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés à passer le test d'évaluation.

John Kerry annonce le doublement de la contribution des Etats-Unis au fonds d'adaptation aux changements climatiques

Les Etats-Unis ont annoncé, par le biais de leur secrétaire d'Etat John Kerry, leur intention de doubler leur contribution financière au fonds d'adaptation aux changements climatiques destiné aux pays en développement, pour le porter à environ 860 millions de dollars par an. « Nous apporterons notre part [...] nous ne laisserons pas les pays les plus vulnérables affronter seuls la tempête », a déclaré John Kerry.

Pour le conseiller spécial pour le climat du Think tank World Resources Institute, Pascal Canfin, « c'est une annonce significative, car le financement de l'adaptation est une des principales demandes des pays en voie de développement. Cette décision démontre la volonté politique des Etats-Unis d'arriver à un accord ambitieux. Il leur reste à confirmer cette bonne volonté, notamment sur la question de la date de début des cycles de révision des contributions nationales ».

L'accord de Paris est censé donner un coup d'accélérateur au développement des énergies renouvelables et l'abandon progressif des énergies fossiles, responsables du réchauffement climatique.

Pascal Canfin souligne que le financement de l'adaptation est une des principales demandes des pays en voie de développement. La décision de doubler leur contribution « démontre la volonté politique des Etats-Unis d'arriver à un accord ambitieux ».

N.Nd.



La Fondation Perspectives d'Avenir distribue 80.000 kits scolaires aux élèves



Une grande opération de donation de kits scolaires initiée par la Fondation Perspectives d'Avenir, dans le cadre de ses actions sociales en faveur des populations, a pourvu en fournitures scolaires des élèves du primaire, du collège et du lycée des villes de Dolisie, Djambala, Kinkala et Madingou où 80.000 kits ont été au total distribués. Menée du 30 novembre au 08 décembre 2015, cette opération qui a remporté un franc succès a permis de doter ces élèves en cartables, cahiers, stylos, crayons et trousse géométriques appropriées au niveau et à la filière d'étude des élèves.

L'opération qui s'est déroulée sans aucun incident, en dépit de la ruée sur les ballots de kits observée le vendredi 5 décembre au Lycée Victor Sathoud de Dolisie, résulte d'une initiative citoyenne du président de cette Fondation, Denis

Christel SASSOU N'GUESSO, en faveur des ménages congolais dont les enfants fréquentent les écoles publiques d'enseignements général et technique. Elle contribue à soulager

financièrement les parents d'élèves, faciliter l'accès de leurs enfants à l'éducation et améliorer les conditions d'apprentissage des élèves afin de les motiver à rechercher les meilleurs résultats scolaires.



La remise de ces kits scolaires participe de la réalisation du plan stratégique 2014-2024 de la Fondation Perspectives d'Avenir qui veut outiller adéquatement la jeunesse congolaise dans sa recherche de perfectionnement académique et de qualification professionnelle afin qu'elle s'épanouisse pleinement et participe à la construction d'un Congo prospère engagé dans sa marche vers l'émergence et le développement socio-économique.

L'opération s'est déroulée avec l'implication des ministères de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, chargé de la Jeunesse et de l'éducation civique, et celui de l'Enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, avec le soutien des autorités départementales et

locales concernées.

Ce projet qui est encore à sa phase pilote cette année a ciblé, dans un premier temps, les élèves des chefs-lieux de cinq départements. L'objectif de la Fondation, à moyen terme, est de l'étendre à tous les départements du pays. D'ici à quelques mois, plus de 300.000 kits seront distribués sur l'ensemble du territoire national suivant des critères tels que l'excellence des résultats scolaires ou la situation sociale des familles, en mettant l'accent sur les élèves issus des milieux défavorisés ou de familles démunies.

FESTIVAL MANTSINA

Vingt jours d'expressions théâtrales

La douzième édition du Festival de théâtre Mantsina sur scène débute ce vendredi 10 décembre au Cercle Culturel Sony Labou Tan'si à 15 heures. Cette édition est dédiée à l'auteur et dramaturge congolais Sony Labou



Sony Labou Tan'si, auteur et dramaturge congolais, à qui l'édition est dédiée

Tan'si. D'où, l'interprétation à cette occasion de plusieurs de ses textes.

Intitulée Mantsina Sony sur Scène 2015, la présente édition va à la rencontre du public dans la rue, les cours de maison, les espaces approximatifs, les terrains de rencontre et de dialogue, les salles de mariage des mairies, ainsi qu'au bord des marchés.

Il est prévu à cette occasion les mises en scène des textes, lectures, et des performances des différents textes parmi lesquels : la parenthèse de Sang ; le sexe de Matongué ; Tenue de ville exigée ; 930 mots dans un aquarium ; Antoine m'a vendu son destin et Sony l'avertisseur entêté.

Hermione Désirée Ngoma

FRANCE

Remise du Prix des cinq continents de la Francophonie

Initialement prévue le 22 novembre à Bamako, au Mali, la cérémonie de remise du Prix des cinq continents de la Francophonie, attribué à In Koli Jean Bofane, s'est tenue en dernier recours au siège parisien de l'OIF le 9 décembre.

Les participants à l'édition 2015 ont eu, en filigrane, les attaques terroristes de l'hôtel Radisson survenues dans la capitale malienne, vendredi 20 novembre dernier, privant la célébration du 10ème anniversaire de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles adoptée à l'Unesco en 2005. A cette cérémonie planait en mémoire le décès d'un des experts francophones, Geoffrey Alain Dieudonné, fonctionnaire au parlement de la Fédération Wallonie Bruxelles en Belgique, qui a trouvé la mort au cours de cette prise d'otages. Mais comme pour vaincre le combat contre la culture de la diversité, tous les intervenants, tous unanimes, à l'image de Michaëlle Jean, Secrétaire générale de l'OIF, présente à la cérémonie, ont appelé à agir ensemble pour la défense de « la culture de la diversité » ; ainsi, la Francophonie continuera à se mobiliser pour lutter contre ce fléau et cette menace constante qui afflige le monde jusqu'à devoir détruire des manuscrits datant depuis des millénaires.

Belle détermination faisant place aux réjouissances du jour, à savoir: la remise du Prix des cinq continents de la Francophonie. Pour cette édition, le jury a souhaité récompenser « un roman étonnant », *Congo Inc.* Le testament de Bismarck paru aux Editions Acte Sud. « Sorte d'encyclopédie du Congo, d'un humour tour à tour tendre et féroce, satirique et burlesque sur un sujet

Le jury a également décerné une mention spéciale à Miguel Bonnefoy (Venezuela) pour son roman *Le voyage d'Octavio* (Editions Rivages) pour

écritures capables de restituer par les mots, avec discernement, le monde de nos jours. C'est cette touche que le jury, présidé par Jean-Ma-



In Koli Jean Bofane et Miguel Bonnefoy encadrant Michaëlle Jean après la remise du Prix des cinq continents au siège de l'OIF à Paris Crédit photo : Sans

inédit : l'Afrique vue par un autochtone géant. Tout y est : la pauvreté, la dépendance, les désastres d'une mondialisation, les fantasmes blancs, les enfants des rues, la migration, la gadgétisation face à la tradition, une vision panoramique des problèmes d'une société exploitée, cela dans une langue puissante qui puise dans tous les registres avec une énergie et une inventivité étourdissante ». L'auteur a confié que son deuxième roman, sous l'inspiration des affres de la guerre dans l'Est de la République démocratique du Congo, appelle l'Humanité à redonner « du sens à la vie, avoir de vrais repères. Cela n'est possible qu'avec la sauvegarde des livres contrairement aux procédés de Boko Haram actuellement ».

ses grandes qualités d'écriture. « *D'une inventivité constante où l'allégresse prend la force du mythe, Le voyage d'Octavio est un périple dans le temps et le territoire d'un Venezuela méconnu. Il insuffle à la langue française tout l'imaginaire latino-américain dans une langue d'une belle exigence poétique où la métaphore et le paradoxe nous donnent à vivre un monde baroque* ». A 29 ans, l'auteur a déjà un discours bien rôdé sur son amour sur le français, faisant sienne, la citation de Kamel Daoud, lauréat du Prix des cinq continents 2014 : « *le français n'est pas ma langue maternelle moins encore paternelle, mais elle est ma langue fraternelle* ». La Secrétaire générale de l'OIF s'est montrée admirative et élogieuse face à ces deux

rie Le Clézio, a voulu récompenser. Rappelons que le Prix des cinq continents a été créé en 2001 dans le but de valoriser des talents littéraires en langue française sur les cinq continents. Il consacre un texte de fiction narratif (roman, récit, nouvelles) d'un écrivain témoignant d'une expérience culturelle spécifique enrichissant la langue française. Accueillant tout auteur d'expression française quelle que soit sa maturité littéraire, le Prix des cinq continents de la Francophonie met en valeur l'expression de la diversité culturelle et éditoriale de la langue française sur les cinq continents. Les deux rives du fleuve Congo sont à nouveau à l'honneur, après Alain Mabanckou en 2004 et Wilfried N'Sondé, en 2006.

Antoine Daniel Kongo

Vendredis des arts et des lettres

N°	date	Activité	Titre	Genre	Edition/groupe	Auteur	Heure
02	11/12/15	Théâtre	Quart de vie	Roman	Doxa	Dieudonné TCHIMANGA	17h – 19h

Rendez-vous tous les vendredis de 17h à 19h au Centre de formation et de recherche en Art Dramatique (CFRAD)

En référence : Arrêt de bus Coasters ex Trésor marché plateau Centre-ville.

Cordiale bienvenue

COMMUNIQUÉ



PREMIÈRE ÉTAPE FRANCHIE POUR MOHO NORD !

Décembre 2015 demeurera une étape importante dans l'histoire de l'industrie pétrolière du Congo. La première phase du gigantesque projet Moho Nord entre en production. Dénommée Phase 1 Bis, elle vise à augmenter les capacités de production de l'Unité Flottante de Production (FPU) Alima. La seconde phase sera celle de Moho Nord, qui est aussi le nom donné au projet dans son ensemble. Ce projet, le plus important réalisé à ce jour au Congo, associe Total E&P Congo, Chevron Overseas (Congo) Limited et la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC). Il permettra de produire 140 000 barils par jour en plateau.

DEUX DÉVELOPPEMENTS POUR UN PROJET GIGANTESQUE

UN NOUVEL ÉLAN POUR ALIMA

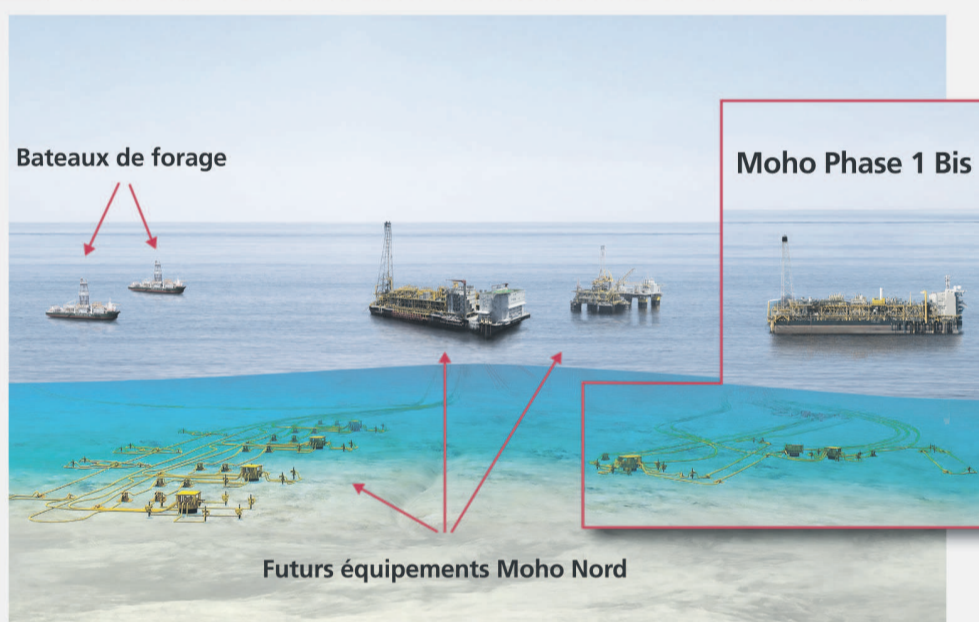


Schéma de développement du projet Moho Nord



FPU ALIMA – Août 2015

Le projet Moho Nord, situé à environ 75 km des côtes congolaises, est mené en eaux profondes (de 750 à 1200 mètres). Un environnement de travail complexe mais dans lequel Total est l'un des leaders mondiaux. Il se déroule en deux étapes.

Le premier développement, appelé Moho Phase 1 Bis, permet l'extension du réseau de production du FPU Alima, en service depuis 2008. 11 puits sous-marins supplémentaires (7 producteurs d'huile et 4 injecteurs d'eau) sont venus s'ajouter aux 15 puits initiaux.

Le projet consiste en la valorisation de plusieurs réservoirs d'âge Miocène (5 à 11 millions d'années) découverts en 2010 sur le permis de Moho Bilondo. Ce sont ainsi plus de 60 km de lignes

rigides sous-marines supplémentaires qui ont été installées pour prolonger la boucle de production sous-marine déjà existante, Mobim, et pour créer une nouvelle boucle de production. Pour permettre la production de pétrole et sa remontée à la surface malgré de grandes profondeurs d'eau, des équipements très innovants ont été installés, comme deux pompes sous-marines multiphasiques d'une puissance de 3,5 MW chacune. Ce sont les pompes les plus puissantes au monde.

Le deuxième développement, dit Moho Nord, vise à la mise en place d'une nouvelle unité flottante de production (FPU) et d'une nouvelle plateforme de forage et de production de type TLP, une innovation au Congo.

Conçu pour produire les réserves du permis de Moho-Bilondo, le FPU Alima est exploité depuis 2008. Cette barge monumentale de 189 mètres de long sur 34 mètres de large pèse 28 000 tonnes. Elle accueille à son bord 80 personnes qui y vivent et y travaillent. Le FPU Alima est le premier site pétrolier congolais développé par Total E&P Congo en offshore profond. Maximiser la production à partir d'installations déjà existantes constitue l'une des forces du groupe Total. Le développement de Moho Phase 1 Bis augmente la capacité de production d'Alima de 40 000 barils par jour qui viennent s'ajouter à la production initiale de 60 000 barils par jour.


TOTAL E&P CONGO

COMMUNIQUÉ



TOTAL
COMMITTED TO BETTER ENERGY

EN OPÉRATIONS SIMULTANÉES OU LORS DU GRAND ARRÊT : UNE COOPÉRATION EXEMPLAIRE DES ÉQUIPES

Pour atteindre une telle augmentation de capacité sur Alima, 450 personnes supplémentaires ont travaillé pendant 17 mois en plus des 80 occupants habituels du FPU. L'intégration de 1500 tonnes d'équipement tout en maintenant la production a constitué un véritable défi. Ces opérations simultanées ont reposé sur une planification précise et une coopération exemplaire des équipes, afin de garantir la sécurité du personnel et des installations et

de limiter l'impact des travaux sur la production. Notre objectif a été atteint dans le respect des délais et dans les meilleures conditions. Un moment fort de ces travaux a également été le « grand arrêt » de production d'Alima pendant 26 jours. Plus de 900 personnes étaient alors mobilisées offshore pour connecter les nouveaux équipements au FPU et les nouvelles lignes sous-marines au réseau existant.



UNE CAMPAGNE D'INSTALLATION OFFSHORE QUI MET EN SCÈNE DES NAVIRES ET DES ÉQUIPEMENTS À LA POINTE DE LA TECHNOLOGIE

Le raccordement à des installations sous-marines déjà existantes représente l'une des opérations les plus délicates de la campagne d'installation offshore qui a été lancée en juillet 2015 et qui s'achèvera au cours du premier trimestre 2016.

Pour mener ces travaux, le projet a fait appel à des navires adaptés aux travaux par grande profondeur d'eau. Ces navires, équipés de robots sous-marins très sophistiqués, ont installé et raccordé l'ensemble des canalisations sous-marines.

UNE CAMPAGNE DE FORAGE DE GRANDE ENVERGURE

Depuis octobre 2014, deux rigs de forage ont oeuvré sur la zone de développement de Phase 1 Bis. La campagne se poursuivra jusqu'en 2018. L'excellence technique du groupe Total

en offshore profond sert l'optimisation d'une campagne de forage de grande envergure pour livrer des puits dont les longs drains horizontaux atteindront jusqu'à 1400 mètres.



Une priorité pour Total et ses partenaires : assurer la sécurité tout en menant un projet de développement complexe en eaux profondes.

Total et ses partenaires sont fiers de célébrer la mise en production de Moho Phase 1 Bis, réalisée dans le respect de leurs engagements en matière de contenu local et de sécurité. Deux ans et demi seulement se sont écoulés entre le lancement des contrats et la mise en production. Cette réussite signe la capacité de Total à mener de grands projets. Les efforts n'auront pas été vains : Total E&P Congo, Chevron Overseas (Congo) Limited et la SNPC ont démarré la nouvelle production sur Alima avant la fin de l'année 2015. Le tout en ayant

appliqué tout au long du projet les plus hauts standards en matière de sécurité. L'excellence des performances sécurité a été un critère majeur de sélection des contracteurs. Le personnel de Total et de ses contracteurs ont adopté la même politique de « zéro tolérance aux risques », afin d'éviter tout accident. Total, Chevron et la SNPC peuvent assurer l'exploitation des champs de la zone Moho Nord pendant plusieurs décennies. Une première étape a été franchie aujourd'hui. Demain, la mise en production de Moho Nord signera un nouvel élan pour l'économie du Congo.



TOTAL E&P CONGO

MUSIQUE

L'orchestre Bana Kamikaze international prépare sa sortie officielle

Mfumu Roi King Bijou, artiste musicien, chanteur et compositeur congolais a indiqué qu'il se prépare pour la sortie officielle de leur orchestre, les « Bana Kamikaze international », couplée à la présentation du nouvel album intitulé « Bina na Bana kamikaze ». Cette double cérémonie est annoncée d'ici la fin de cette année.

Le président fondateur de cet orchestre, Mfumu Roi King Bijou, est un ancien sociétaire de l'orchestre Kamikaze Loninguissa du Prince Youlou Mabiala. L'artiste a indiqué à la presse qu'il éprouve des difficultés financières pour concrétiser son programme. Ainsi, lance-t-il un appel aux mécènes culturels et autres dirigeants pour un soutien multiforme. De même, il dit être à la recherche des producteurs et des sponsors qui l'aideront à la réussite de leur double cérémonie.

Leur nouvel album *Bina na Bana kamikaze* composé de six titres est déjà prêt et il ne reste qu'à finaliser les clips. Des chansons qui s'y

trouvent sont en lingala et jouées au rythme de la rumba simple et saccadée. L'artiste invite par ailleurs, les amoureux de la musique congolaise à découvrir l'orchestre et d'être attentifs à ce qu'il va leur

« Nous avons fait un empreint d'une entité de l'orchestre kamikaze Loninguissa à la seule différence que nous avons ajouté le mot international, du fait que l'orchestre n'est pas seulement composé des artistes congolais mais, aussi des étrangers »

produire.

Pour ce qui est du nom de l'orchestre Bana Kamikaze international, le président fondateur a souligné qu'il a été tiré de l'orchestre kamikaze Loninguissa. car, dit-il, « Nous avons fait un empreint d'une entité de l'orchestre kami-

kaze Loninguissa à la seule différence que nous avons ajouté le mot international, du fait que l'orchestre n'est pas seulement composé des artistes congolais mais, aussi des étrangers », poursuit-il.

Juridiquement, pense l'artiste, l'orchestre Bana kamikaze international est différent de l'orchestre kamikaze Loninguissa. Cependant, Mfumu Roi King Bijou considère l'orchestre du Prince Youlou Mabiala comme étant la mère de l'orchestre Bana kamikaze international. « Le style est presque le même. Notre ambition, est de chanter des chansons qui intéressent tout le monde, on aura à chanter dans plusieurs langues afin de satisfaire tous les amoureux de la bonne musique tant nationaux qu'internationaux », souligne encore l'artiste.

La sortie de l'album *Bina na Bana kamikaze* sera accompagnée d'une danse que l'artiste convie au public de découvrir.

Rosalie Bindika



Mfumu Roi King Bijou, président fondateur de l'orchestre Bana Kamikaze international

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

du LUNDI
au VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES
PEINTURES

CÉRAMIQUES
MUSIQUES

L'art dans sa Généralité,
de la Tradition
à la Modernité





Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville



Découvrez Paris avec FLYPARIS

Réservez uniquement en ligne dès maintenant, achetez votre billet et profitez de **15 %** de réduction sur vos vols à destination de Paris.

Comment bénéficier ?

- Réservez votre billet sur www.flyecair.com
- Tapez le code « FLYPARIS » dans le cadre « **code promo** »
- Voyagez avant le **15 décembre 2015**
- Au départ de Kinshasa, Pointe-Noire ou Brazzaville
- A destination de Paris. Uniquement en aller/retour

Informations et Réclamations : ecommerce@flyecair.com



Aéroports du Congo

COMMUNIQUÉ

Les Aéroports du Congo (AERCO) prient toutes personnes ayant des véhicules stationnés sur le parking de l'aéroport Maya-Maya, de bien vouloir les récupérer au plus tard ce Mardi 15 décembre 2015, 18 heures délai de rigueur.

Passé ce délai tous les véhicules stationnés plus de 24 heures seront systématiquement déplacés par les autorités de police et placés à la fourrière sous leur entière responsabilité.

SOIREE CAMEROUNAISE BRAZZA-KIN-PONTON
Avec DANY DANILO EXTRAIT DU FUTUR ALBUM *Règlement Interieur*
 Interprétatoin des anciennes gloires de la Musique Camérounaise -Congo-laise-RDC
 Date : **19 et 31** Décembre 2015
 Lieu : Karaoké Les Diplomates (Centreville)
 avec la participation de tous les artistes Kamer au CONGO et pas mal d'Artiste Congolais et de la RDC Rumba, Zouk, Makossa, Humour, Comédie, Afro-beat & Reveillon
CONCERT LIFE
 PAF : 5.000 FCFA X 2
 2 Consommations
 Infoline : 05.560.75.58 / 01.134.14.74
 LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Vigne de Brazza Toile Méditerranée du Marché Total

SPECTACLE

Djoser philosophe the winner, el vencedor, el calient et l'orchestre Super Nkolo Mboka en concert, tous les dimanches à partir de 15h00 au bar Terrasse du Night club **Five stars**, 120 rue Boundji, Talang 2° sortie Nord en allant vers Petit-chose-ba jardin
entrée: consommation 1500FCfa



CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle LOUKABOU BASSOUMBA Grâce Léoncia, je désire désormais être appelée MOUANDE LOUKABOU Grâce Léoncia.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

Je m'appelle MAMADOU KEITA GEOFFRY, je désire désormais être appelé KOUPAMOUKINA Géoffroy.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

LIVE YOUR GOALS

200 jeunes filles initiées au football de base

Deux cents filles du Complexe scolaire Anne Marie Javouhey ont été sélectionnées pour participer, du 10 au 12 décembre au stade Alphonse-Massamba-Débat à Brazzaville, au Festival du football féminin nommé « live your goals. » Par ce concept, la Fifa demande à des filles de vivre leur rêve de devenir une grande joueuse de football un jour.

Le festival s'inscrit dans le cadre du programme Grassroots, initié par la Fédération internationale de football association (Fifa). C'est une initiation à la base, ayant pour objectif de rassembler les enfants de 6 à 12 ans dans un cadre scolaire, communautaire ou de club, autour du ballon rond pour prôner l'échange avec le partage des valeurs humaines et bien sûr, de prendre plaisir à pratiquer ce merveilleux sport.

« Grassroots est une philosophie. Ce n'est pas l'entraînement. Il consiste à amener l'enfant à découvrir le football, à découvrir le jeu, à se familiariser au jeu et à découvrir son corps. C'est la première étape, c'est-à-dire de 6 à 8 ans, c'est la découverte. On éveille les qualités. Nous voulons que l'enfant joue et qu'il ait la



Photo de famille des organisateurs et encadreurs du festival (Photo Adiac)

joie de jouer. Il joue pour apprendre », a commenté Dominique Wansi, membre du bureau de développement de la Fifa et le responsable de développement technique de la zone Afrique centrale. Sur le plan pratique, le festival va s'étendre jusqu'à samedi 12 décembre. Selon Iwangou Ahyi Mabick, l'officier d'éducation à la Fécofoot, les 200 filles, dont l'âge varie entre 6 et 12 ans, seront réparties en 10 ateliers dirigés par trois entraîneurs grassroots avec pause plus rotation. « C'est le football de base. La Fifa

veut que les petites filles de 6 à 12 ans, touchent le ballon, vivent avec le ballon et cohabitent avec le ballon. Le but avec le temps, c'est d'aller vers les buts, aller marquer parce qu'au football c'est beaucoup de but. La Fifa veut à tout prix que la femme soit au football féminin. Nous sommes en train de travailler durs pour que toutes nos filles que ça soit à la cité, dans les établissements scolaires ou n'importe où, s'imprègnent de la pratique du football féminin », a-t-il indiqué.

Le responsable de développement technique a rappelé les efforts déployés par la Fifa pour reléver le football féminin dans la plupart des pays. La Fifa, à travers plusieurs programmes de développement de football, fait du football féminin une priorité des priorités.

Son délégué a, par ailleurs, expliqué que la Fifa multiplie les stratégies pour ramener les Africains qui développent leur football par pyramide renversée, à respecter les étapes de la formation. Les aides multiformes

sont accordées au continent pour relever ce défi. « La Fifa met tous les moyens: argent, matériel, équipements, formation etc. Elle donne à chaque fédération 250 mille dollars par an, dont 15% pour développer le football féminin. La Fifa tient seulement au développement de ce sport et exige qu'on commence par la base. Elle a formé d'abord les éducateurs grassroots. Ces derniers sont chargés d'aller à travers le pays pour organiser des sessions, de former des éducateurs qui vont encadrer les enfants grassroots filles et garçons. »

Dans le domaine de l'entraînement, a précisé l'officier d'éducation, le Congo n'a qu'une seule dame qui a la licence «C» Caf du football féminin, une seule femme qui a la licence «A» fédérale, deux femmes ayant la licence «C» fédérale. Une seule a la licence «D» Grassroots et une seule également qui a licence «C» pour le développement du football féminin.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Angleterre, 12^e journée, championnat des réserves, 2^e division

Offrande Zanzala était titulaire lors de la défaite de Derby County à Aston Villa (2-1). Remplacé à la 80^e, le natif de Brazzaville n'a pas marqué depuis son but à Wolverhampton en Coupe. Malgré ce revers, les U19 de Derby County restent en tête du classement, avec toutefois deux matchs d'avance sur le 2^e et 5 sur le 3^e.

Belgique, match en retard de la 17^e journée, 2^e division

Jordan Massengo, titulaire et auteur d'une frappe du gauche non cadrée à la 62^e, et l'Union-Saint-Gilloise battent Deinze (3-0). Cinquième avec 32 points, le club bruxellois ne compte que 3 longueurs de retard sur le premier, Tubize.

Israël, 14^e journée, 2^e division

Romarc Etou était titulaire lors de la défaite du Beitar Tel Aviv sur le terrain de l'Hapoel Petah Tikva (0-2). Avec 18 points, le Beitar est 10^e, mais ne compte qu'un point de retard sur le 8^e.

Camille Delourme

Leka Francel Moussisse, 18 ans à peine est déjà une graine de champion

Leka Francel Moussisse (catégorie mouche 49-52 kg) n'a pas froid aux yeux et son talent insoupçonné lui a valu sa première médaille d'or lors de la finale de boxe en septembre dernier au complexe sportif de Talangai. Une victoire qui lui rend particulièrement fier.

Les Dépêches de Brazzaville: Peut-on avoir vos impressions après cette victoire ?

Leka Francel Moussisse : Je suis fier et heureux d'avoir, avant tout, pu participer à ces Jeux et heureux d'avoir obtenu la médaille d'or. Je profite aussi de cette occasion pour remercier M. Georgie de Total E&P Congo, notre sponsor.

LDB: Première victoire, première médaille d'or, est-ce le couronnement des moments de travail ou une simple aubaine ?

LFM: Evidemment que c'est le fruit d'intenses entraînements. Et contrairement à ce que les gens pensent au niveau des Aiglons de Ponton on ne s'entraîne pas seulement quand nous avons des compétitions. C'est clair que



les entraînements deviennent plus intenses, et je pense que c'est le même rythme que dans n'importe quel club de boxe du monde. Il n'y a pas de recette miracle sinon le travail. Et donc cette médaille nous la méritons.

LDB: Et que représente cette médaille pour vous ?

LFM: Cette victoire est aussi celui de mon club, de ma famille et notamment celle de ma mère qui m'a soutenu et cru en moi. Je suis heureux et anxieux en même temps car je sais cela veut dire que je n'ai plus droit à l'erreur mais que je dois aller de l'avant.

LDB: Votre parcours ?

LFM : Déjà à l'âge de 7 ans, je m'intéressais à la boxe et je peux vous dire que mes parents et surtout mon père m'a longtemps dissuadé d'en pratiquer, car il me répétait sans cesse que ce n'est pas un métier qui me permettrait de subvenir à mes besoins. Mais en 2011, quand j'intègre les rangs du club Uppercut de Mbota à Pointe Noire, mon père s'est bien rendu compte que j'avais choisi mon chemin et qu'il ne pouvait plus m'arrêter, il m'a alors accordé sa bénédiction. Je ne sors pas d'une famille aisée; enfant j'ai dû faire un choix entre les études et ma passion pour la boxe. Je savais bien que c'était une idée folle, quand en classe de cinquième je quitte l'école, et décide de suivre une formation professionnelle en mécanique. Un choix qui me permet aujourd'hui de vivre pleinement ma passion, car je ne suis pas à la charge de quelqu'un. Ce que je demande à mes jeunes frères c'est de suivre leurs études en même temps que l'on pratique sa passion. La formation est aussi importante.

Propos recueillis par Berna Marty

FFJ-AFRIQUE

80 cas d'attaques contre les journalistes et les médias en 2015

Pour l'ONG, les violations et autres attaques visant les médias et les professionnels des médias vont des interpellations aux pressions administratives, économiques et judiciaires via l'emprisonnement et la fermeture des médias.

Dans un rapport publié le 10 décembre, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, l'association de défense et de promotion de la liberté de la presse, Freedom for Journalist-Afrique (FFJ), dit avoir recensé quatre-vingts cas d'attaques contre les journalistes et les médias de la RDC, pour la période allant de janvier à décembre 2015.

Selon ce rapport, les violations et autres attaques visant les médias et les professionnels des médias vont des interpellations, aux pressions administratives, économiques et judiciaires via l'emprisonnement et la fermeture des médias. « *Toutes les typologies des violations sont donc réunies* », a expliqué le chargé d'aide judiciaire à FFJ, Me Gérard Nkashama, qui a, par ailleurs, précisé que le taux de violations des droits des journalistes et des médias est en baisse par rapport à l'année 2014, qui avait enregistré des



Des professionnels des médias lors d'une activité de la Céni Photo John Bompengo

atteintes chiffrées à deux cent trente-cinq. À en croire FFJ-Afrique, le chiffre a été gonflé à la suite d'une décision prise par le ministère chargé des Médias contre plusieurs médias accusés d'avoir paru sans documents légaux. « *L'autocensure est pour beaucoup dans la baisse du taux d'attaques des journalistes pour cette année, qui est un préjudice au droit du public à l'information* », a

souligné Me Gérard Nkashama.

Kinshasa bat le record

De toutes les provinces du pays, la ville capitale a battu le record. Au chapitre d'attaques, le rapport met en exergue le passage à tabac dont a été l'objet la journaliste à Radio Télévision par satellite (RTVS1), un média émettant à Kinshasa, Francine Bitshi, à la mi-novembre 2015. Tandis qu'au point relatif aux

emprisonnements, FFJ rappelle deux cas dont celui Daniel Safu, journaliste de Les Points saillants, et de Mwemero, de Radio populaire africaine (RPA), une station de Burundi. Ce dernier a été arrêté à Uvira et transféré à Kinshasa.

À l'occasion de cette célébration, FFJ-Afrique a demandé aux autorités de la RDC de relâcher les journalistes arrêtés et de rouvrir les médias dont

le signal a été coupé. L'adjoint chargé d'assistance judiciaire au sein de cette organisation, Me Emery Katanda, a insisté sur un apaisement qui passe par la libération de ces journalistes et la réouverture des médias à l'approche du dialogue politique annoncé au pays. Il est, en effet, rappelé que tous les médias visés appartiennent aux opposants du régime en place.

Lucien Dianzenza

FORMATION

Des journalistes outillés sur les techniques de communication en gestion des ressources naturelles

L'ONG internationale WWF a visé de fournir aux professionnels des médias et communicateurs quelques clefs et pistes de réflexion permettant de renforcer leur collaboration.

Une dizaine de journalistes et professionnels des médias couvrant les thématiques environnementales, avec un accent particulier sur les questions forestières, ont participé, du 8 au 9 décembre, à Kinshasa, à un atelier organisé par le Fonds mondiale pour la nature (WWF) à leur intention. Ces travaux tenus dans les locaux du WWF-RDC, dans la commune de Ngaliema, ont permis de fournir aux journalistes quelques clefs et pistes de réflexion permettant de renforcer leur collaboration avec cette ONG internationale très active dans le domaine de l'environnement dans près de cent pays dans le monde, notamment en RDC et dans quatre autres pays africains.

Pour arriver à atteindre les objectifs assignés à cet atelier, les participants ont suivi des exposés faits par l'équipe de WWF composée de Sinziana Maria De-

mian, Jean-Marie Bolika, Christian Mpsasi et Jolly Sassa Kiuka. Sous la supervision de Sinziana Maria Demian, responsable des Communications du WWF pour l'Afrique centrale, l'animatrice principale de cet atelier, Christian Mpsasi avait exposé sur l'aperçu du WWF. Il a expliqué aux participants l'historique de cette ONG internationale, les raisons de son action et ses axes d'interventions. Il a également parlé du travail de WWF en Afrique centrale et en RDC. « *La mission du WWF est d'arrêter la dégradation de l'environnement et de construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature* », a-t-il expliqué.

Le Scape's Projet Manager Jean-Marie Bolika a, lui, parlé du programme forêt du WWF tout en soulignant que le souci de WWF est de voir l'intégrité des forêts (d'importance mondiale) et les services rendus valorisés et maintenus. Le souhait à l'horizon 2025, a-t-il soutenu, est qu'au moins 25 % des forêts les plus importantes au niveau mondial

soient protégées ou bénéficient de pratiques d'aménagement efficaces et innovants pour le bénéfice de la biodiversité et des populations qui en dépendent. L'intervention de Jolly Sassa Kiuka, qui a tourné sur l'étude d'un cas de Redd+ en RDC, le projet Maï-Ndombe, a indiqué que WWF a adhéré à l'initiative Redd depuis 2010 et qu'il accompagne actuellement le gouvernement et les populations dans trois projets pilotes de la RDC dont Luki, Virunga et Maï-Ndombe. Pour Jolly Sassa, en effet, avec cette expérience de Maï-Ndombe, la RDC est devenue un pays modèle où d'autres pays viennent s'inspirer. Voulus interactifs par les organisateurs, ces travaux ont permis aux journalistes et autres professionnels des médias participants à cette session de réagir en posant des questions et en apportant leurs expériences. Les travaux pratiques qui ont sanctionné chaque exposé ont permis à cet atelier d'atteindre ses objectifs spécifiques dont la préparation des outils nécessaires au partage d'expériences sur la communication dans la gestion

des ressources naturelles de manière interactive, la production des études des cas susceptibles d'amener les participants à produire régulièrement les reportages techniquement professionnels, et la maîtrise des astuces pour une meilleure prise de vue et des images professionnelles utilisables par le public.

Un exercice qui tombe à point nommé

L'organisation de cette activité s'est fondée sur la réalité selon laquelle, de temps en temps les journalistes et communicateurs sont souvent utilisés pour véhiculer le message auprès des communautés forestières, les leaders d'opinion et les décideurs politiques pour améliorer la gouvernance forestière par des messages ciblés auprès de la population congolaise tout entière. Cependant, il était nécessaire pour ces communicateurs de maîtriser le vocabulaire du secteur forêt, des enjeux qui l'entourent et les outils qu'il faut utiliser pour permettre au public de capter le message sur la gestion des ressources forestières.

C'est donc dans cet esprit que le WWF a saisi l'opportunité pour échanger avec ces communicateurs ayant pris régulièrement le goût d'informer l'opinion sur les activités en RDC et son souci de préserver la nature à consacrer ces deux jours au partage des outils ainsi que des techniques de communications utilisées pour informer.

À la fin de ces deux jours des travaux, les participants ont jugé opportun cet atelier qui, selon eux, leur a permis de renforcer leurs capacités sur la communication en matière environnementale, plus précisément de la forêt et le travail de WWF. Le souhait a été exprimé pour la régularité de ce genres d'initiatives en vue de leur permettre d'être toujours à la page et remplir convenablement leur mission d'informer, de communiquer. « *Nous pensions que l'on maîtrisait tout sur ce que nous faisons. Mais, après ces deux jours des travaux, nous nous rendons compte que cela valait la peine* », ont-il dit en substance, en remerciant la WWF pour cette initiative.

L.D.

MOTION CONTRE BOSHAB

Scandale à l'hémicycle

Un mandataire du parti présidentiel aurait, d'après certaines indiscretions, mis dans le coup une bagatelle somme de 250.000 dollars pour soudoyer les députés dans leur croisade contre le vice-Premier ministre chargé de l'intérieur à qui il voudrait régler des comptes.

C'est ce 11 décembre dans le bruyant hémicycle du Palais du peuple que sera débattue la motion de défiance initiée contre le vice-Premier ministre et ministre chargé de l'Intérieur et de la Sécurité. À la manœuvre, le député Dely Sessanga qui entend aller jusqu'au bout de sa croisade contre Évariste Boshab. Ce dernier est accusé d'avoir cautionné la nomination illégale des commissaires spéciaux au mépris de la loi n°15/004 du 28 février 2015 déterminant les modalités d'installation des nouvelles provinces et de la loi sur la libre administration des provinces.

Autour du président de l'Envol, l'opposition parlementaire fait bloc. Elle tient au débat et sollicite de la représentation nationale la mise en cause de la responsabilité politique du vice-Premier ministre. L'effervescence qui s'observe dans les rangs de l'opposition parlementaire autour de cette motion n'est pas fortuite, fait-on remarquer. Il y a anguille sous roche. Dans un hémicycle où les motions du

genre se négocient au prix fort, la conscience des députés est souvent sacrifiée sur l'autel des intérêts mesquins. Des indiscretions font état d'une importante somme de 250.000 dollars qu'un mandataire du parti présidentiel aurait mis sur la table pour soudoyer les députés, quitte à lui rendre l'ascenseur en donnant une suite favorable à ladite motion. Si les motivations pécuniaires dont est créditée cette requête sont avérées, cela relativise du coup la portée de la démarche initiée par Dely Sessanga quelles que soient les questions de fond soulevées.

À la suite du député Clément Kanku qui avait chargé le vice-Premier ministre sur la même matière via une question orale, Dely Sessanga pense ainsi parachever cette action parlementaire en demandant l'annulation pure et simple des actes de nomination des commissaires spéciaux. Ce qui, de l'avis des analystes, reviendrait à remettre en cause les ordonnances de nomination signées par le chef de l'État en exécution de l'arrêt rendu par la Cour constitutionnelle. Poussant la réflexion un peu plus loin, certaines langues pensent que Joseph Kabila, à qui l'on veut faire porter le chapeau de l'imbricatio juridique actuel, serait in fine la cible visée. Au-delà, c'est un déni de l'arrêt rendu par la Haute

cour ayant enjoint le gouvernement à prendre des « mesures exceptionnelles et transitoires » pour la gestion des nouvelles provinces qui est exprimée par cette démarche. Et lorsqu'on sait que la nomination des commissaires spéciaux tire sa force de cet arrêt de la Cour constitutionnelle, il y a lieu de s'interroger sur la fixation, à la limite démentielle, faite sur la personne d'Évariste Boshab.

L'accuser d'avoir exécuté les injonctions de la Haute cour équivaldrait à remettre indirectement en cause l'arrêt de cette prestigieuse juridiction. En poussant l'outrecuidance jusqu'à attaquer le verdict qu'elle a rendu, faisant fi de l'article 168 de la Constitution qui consacre le caractère exécutoire et opposable de ses avis et arrêts, les initiateurs de la motion empruntent là une voie suicidaire. Tout en rappelant que la « loi d'exception, c'est l'exception elle-même », Évariste Boshab reste pour le moins imperturbable. Il refuse de commenter les arrêts de la Cour constitutionnelle et continue de croire en la légalité de la nomination des commissaires généraux. Toutefois, une chose est d'initier une motion de censure, une autre est de parvenir à la faire adopter. Ce qui est loin d'être acquis dans une chambre basse dominée par la coalition au pouvoir.

Alain Diasso

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

La fraude évaluée entre 10 et 15 milliards de dollars par an

Le conseiller du président Joseph Kabila chargé de la Corruption a noté que la fraude coûte chaque année jusqu'à 15 milliards de dollars au pays. Ce montant représente près du double de celui du budget de la RDC.

La journée internationale anti-corruption célébrée le 9 décembre avait offert une opportunité au conseiller spécial du chef de l'État pour la lutte contre la corruption, le blanchiment des capitaux et la bonne gouvernance de faire le point sur l'état de la fraude et de la corruption en RDC. Que des regrets exprimés par Luzolo Bambi face à la persistance du phénomène qui, entre-temps, s'est raffermi. Jusqu'à 15 milliards de dollars échapperaient chaque année au Trésor public du fait de la fraude, a-t-il indiqué tout en pointant un doigt accusateur sur « certains niveaux élevés de l'État ». Ce montant représente près du double de celui du budget du pays.

Sans ambages, il a stigmatisé l'enracinement de cette pratique au sein même des institutions du pays. «Lorsqu'il y a une évasion, une fuite, une fraude, évaluée entre 10 et 15 milliards de dollars par an, c'est au sommet de

l'État qu'il faut modifier la tendance », a-t-il martelé. Il a plaidé pour que des moyens conséquents soient mis dans la

lutte contre la corruption qui n'est plus l'affaire des seuls services compétents, mais aussi de la population entière au vu des dégâts qu'elle engendre dans le tissu économique. Concernant la plainte qu'il avait déposée au Parquet général de la République en juin dernier au nom du président de la République contre plus d'une dizaine de responsables gouvernementaux, Luzolo Bambi a déclaré qu'il a fait son travail et qu'il appartient à la justice de faire aussi le sien. Et d'ajouter que la justice aura en toute indépendance à rendre compte à la population parce que la justice est rendue au nom et pour le compte du peuple.

Toujours dans la foulée de cette journée internationale de la lutte



Luzolo Bambi

contre la corruption, le Réseau des parlementaires africains contre la corruption a, à l'issue d'un séminaire organisé à Kinshasa, recommandé la mise en place des mécanismes de signalement et de plainte publique des cas de corruption. L'association estime qu'il faut protéger les personnes qui dénoncent les cas de corruption.

A.D.

DROITS DE L'HOMME

La secrétaire générale de l'OIF dénonce des restrictions de liberté associative dans l'espace francophone

Le monde entier célèbre, ce jeudi 10 décembre, la Journée internationale des droits de l'Homme. Dans un communiqué publié mercredi, la patronne de l'Organisation internationale de la Francophonie(OIF), Michaëlle Jean, a rappelé l'importance des organisations de la société civile dans la défense des droits de l'Homme.

«L'élargissement et la diversification de la société civile face aux grands défis du moment est dans l'intérêt de tous. Une Francophonie forte suppose une société civile forte, et surtout authentiquement militante », a indiqué Michaëlle Jean. Pour la secrétaire générale de l'OIF, les acteurs des OSC doivent bénéficier des droits et libertés nécessaires afin de pouvoir relayer les violations des droits de l'Homme et les préoccupations des populations. Dans le même document, Mme Jean souligne que dans certains États francophones, plusieurs OSC « rencontrent des entraves à la mise en œuvre de

leurs actions, notamment pour leur enregistrement et leur accréditation ». « Plusieurs subissent également des mesures de suspension provisoire de leurs activités ainsi que des restrictions à l'accès aux financements privés et/ou venant de l'étranger », a-t-elle regretté. Michaëlle Jean insiste, par ailleurs, que les États-membres de l'OIF veillent à ne pas porter atteinte à l'action des organisations de la société civile en se fondant sur des raisons arbitraires. Puisque, a-t-elle martelé, ces obstacles aux actions des acteurs des OSC constituent des atteintes à la liberté d'association. En attendant la tenue, en 2016, de la conférence des organisations internationales non gouvernementales et des OSC, prévue à Madagascar, elle avertit que son institution porte « une attention particulière à la participation effective de la société civile à la gouvernance démocratique de ses États membres ».

Fiacre Kombo

ETHIOPIE

Des humanitaires sonnent l'alarme sur une grave menace de famine

Un phénomène climatique appelé El Niño devrait souffler sur l'Afrique de l'est jusqu'au début 2016, avec de grandes inondations ou sécheresses. D'après l'ONU, environ 10 millions d'Éthiopiens risquent d'être touchés par la famine consécutive en lien à ces déréglés climatiques.

Au début de la semaine, la corporation des agriculteurs du pays a lancé un appel à l'aide internationale, après plusieurs épisodes de grande sécheresse qui ont détruit quasiment toutes leurs récoltes et décimé leur bétail. Le pays fait face en ce moment au phénomène climatique très dangereux, El Niño provoquant des inondations ou sécheresses. Un récent rapport de l'ONU fait état d'une situation humanitaire plus inquiétante : le nombre de personnes exposées à la famine pourrait atteindre 32,1 millions. Cependant, s'alarme l'ONG Save The Children, parmi les populations les plus vulnérables, figurent les enfants, dont 400.000 en proie à une malnutrition aiguë.

A ce propos, les chefs de quatre agences ou programmes de l'ONU, notamment: le HCR, OCHA, PAM, UNICEF, ont lancé un cri d'alarme et demandé, le mercredi 9 décembre, un milliard de dollars aux bailleurs de fonds pour éviter une catastrophe. « Ceux qui se souviennent de l'Éthiopie dans les années 1980 auront peut-être une désagréable impression de déjà-vu. Le pays est à nouveau confronté à des conditions climatiques désastreuses : absence de pluies, des millions de personnes

nécessitant une aide alimentaire et des enfants souffrant de grave malnutrition », ont écrit les coordinateurs humanitaires dans une tribune adressée à la presse.

Depuis une décennie, Addis-Abeba a accéléré son moteur de développement avec des infrastructures modernes et des capacités de résilience remarquables. Ce n'est pas l'Éthiopie des années 80, ont reconnu les signataires de la tribune, mais « les faits sont cependant suffisamment effrayants », ont-ils insisté. La configuration des personnes exposées à la famine, a peut-être changé : le pays abrite un grand nombre de réfugiés en Afrique. Nombreux sont des humanitaires, s'inquiétant de voir que la crise qui s'annonce pousse les populations en particulier des agriculteurs, à se déplacer en quête de nourriture, d'eau et de pâturages.

Vers la fin du siècle dernier, l'Éthiopie a été secoué par de graves crises de famine provoquant la mort de plusieurs de milliers de personnes. Grâce aux actions des dirigeants politiques du pays et le concours de la communauté internationale, le pays s'est profondément construit. Ce qui reste inchangé, c'est son climat rude et imprévisible. « La clé d'un coup d'arrêt à la crise réside dans une alerte précoce, suivie d'une action décisive grâce notamment à des investissements dans les infrastructures, dans les routes... », ont suggéré les quatre organismes onusiens.

F.K.

DISTINCTION

Le Renape prime le président Denis Sassou N'Guesso

Pour son engagement dans la protection de l'environnement, le Réseau national agropastoral et de l'environnement (Renape) que dirige Crépin Telinganou a décerné au président de la République, Denis Sassou N'Guesso, le prix Grand Ami de la terre et de l'air pur 2015. La cérémonie de remise du prix aura lieu le 20 janvier 2016 dans la capitale économique.

Le prix Grand Ami de la terre et de l'air pur récompense chaque année, depuis 2010, une personne morale et physique sans distinction de continent, de pays, de religion qui se serait distinguée sur les questions de l'environnement, notamment dans le domaine agropastoral, dans la lutte contre le braconnage, dans la protection de l'environnement, dans la lutte contre la déforestation, la protection de la biodiversité, l'éducation environnementale et agropastorale.

Selon Crépin Telinganou, le choix de Denis Sassou N'Guesso se justifie puisque depuis longtemps, le président de la République se distingue par des actions salutaires de protection



Crépin Telinganou tenant le trophée remis au Fnuap en 2010 Crédit photo «Adiac»

de l'environnement. Dans les années 1980, il avait lancé une phrase encore actuelle aujourd'hui : « *Un peuple qui ne produit pas ce qu'il consomme n'est pas un peuple libre* ». Il est aussi l'initiateur de la maxime : « *L'autosuffisance alimentaire d'ici à l'an 2000* ». Il a été le porte-parole de l'Afrique à la conférence sur le climat Rio+20 au Brésil en 2012, sans oublier la signature du décret sur le processus Redd+ au Congo Brazzaville et son engagement à la Cop21 en France.

La journée choisie pour la remise du prix est symbolique puisqu'elle marque la célébration du 4e anniversaire de l'application du décret 0485/2011 du 11 juillet 2011 portant interdiction de l'importation, de l'utilisation et de la commercialisation des sacs et sachets en plastiques. L'activité sera patronnée par Gaston Ngasiki Okondza, directeur départemental de l'Économie forestière de Pointe-Noire et du Kouilou et qui a été fait

gouverneur de l'environnement par le Renape. Plusieurs autres gouverneurs de l'environnement distingués depuis 2010 recevront à cette occasion officiellement des diplômes et des écharpes. Créé en 2010, ce prix a déjà été décerné aux meilleures écoles de la ville lors de l'émulation des écoles propres sans sachets, des écoles propres sans tables-bancs cassées. Le Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap) avait été le premier à être distingué. Car cette institution onusienne a annoncé cette année-là que la population de la terre a atteint la barre de 7 milliards d'habitants. Pour saluer la tenue de la Cop21 en France, sur l'initiative du Renape, des arbres seront plantés dans des écoles, des dispensaires et des églises de Pointe-Noire, le 17 décembre. Le lancement de la deuxième édition du champ-école et le planting d'arbres par les quartiers, membres de l'émulation quartiers et villages propres sans objets plastiques usés, a lieu la même date à l'école Saint-Jean Baptiste de Mvou Mvou.

Hervé Brice Mampouya

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE
POLITIQUE
RÉFLEXIONS
SPORT

SOCIÉTÉ
ART, CULTURE, MEDIA
INTERNATIONAL



CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

**CONTACTEZ
NOUS**

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



DROITS HUMAINS

12 enfants issus des ONG membres du Reiper confèrent avec les autorités ponténégrines

L'échange entre le comité des enfants des associations affiliées au Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture (REIPER) et les autorités publiques a eu lieu à l'occasion du 26e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant célébré récemment à l'Institut français (IF) de la ville océane.

Précédée en matinée par la table ronde tenue par les douze enfants et les autorités, la partie festive de cette célébration qui a eu lieu l'après-midi a été complètement dédiée aux prestations des enfants (théâtres, chants, danses, récitals...) en relation avec l'évènement.

La table ronde était donc le moment indiqué pour les douze enfants issus des associations membres (Espace Enfants, Action de solidarité internationale, Centre d'accueil des mineurs de Mvou-Mvou, CADB, Foyer Père Anton, Samusocial Pointe-Noire et SIMCS) d'évoquer leurs droits très souvent bafoués auprès des autorités publiques impliquées dans la protection de l'enfant à Pointe-Noire. Un plaidoyer qui vraisemblablement a eu de l'écho sur les représentants de l'administration locale puisqu'ils se sont engagés à redoubler d'efforts en vue d'améliorer



La table ronde des enfants et des autorités./Crédit «Adiac»

les conditions des enfants. La directrice départementale de l'Enseignement technique et professionnel, par exemple, a affirmé que sa porte restait ouverte aux enfants qui souhaiteraient poursuivre leurs études. Plusieurs autres engagements ont été pris par les responsables de l'administration locale. « Des

engagements, comme l'espèrent bien les enfants, ne resteront pas lettre morte », a indiqué un autre responsable. Le 26e anniversaire de la Convention internationale des droits des enfants célébré par le REIPER-Pointe-Noire a connu son épilogue par les prestations en théâtres, chants, danses, récitals...de

près de deux cents enfants. Cette célébration sponsorisée par l'IF de Pointe-Noire et Food Factory a connu la participation des directeurs départementaux des Affaires sociales et de l'Action humanitaire; de la Santé; de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation; de l'Enseignement tech-

nique et professionnel; des Droits humains et des Libertés fondamentales; de l'Éducation civique; du Tribunal pour enfants; de la Mairie de Pointe-Noire et de Mme Micheline Potignon Ngondo, initiatrice de la loi portant protection de l'enfant au Congo.

Charlem Léa Legnoki

MUSIQUE

Une vente spéciale de l'album «Deuxième monde» de Kevin Mbouandé

En attendant la sortie officielle prévue dans cinq jours, l'artiste musicien, Kevin Mbouandé, patron du groupe Patrouille des stars, organise ce 11 décembre à partir de 22 heures au night-club Le Diplomate de la ville océane cette vente pour faire plaisir à ses fans.

Lors de cette vente promotionnelle, le CD sera vendu à un prix dérisoire, l'artiste signera des autographes et les fans auront également la chance de poser en photo avec lui. L'information a été donnée par Octave Mbinama, son secrétaire général.

Kevin Mbouandé animera ensuite une conférence de presse le 13 décembre à partir de 10 heures, à l'hôtel Olympique Palace. Derrière «Deuxième monde», cette rencontre permettra avant tout de découvrir les belles chansons que cache cet album.

En effet, avec la sortie de cet album dont le clip générique



Une séquence du générique «Deuxième monde» Crédit photo «DR»

est déjà diffusé sur la chaîne de télévision musicale africaine « Trace Africa », Kevin Mbouandé termine l'année 2015 et débute celle de 2016 en apothéose en faisant danser les mélomanes.

Ce qui est sûr, les fans ne seront pas déçus de leur star préférée, car dans cet album, Kevin Mbouandé a mis tout en œuvre pour les satisfaire. En effet, « Deuxième monde » compte douze titres, composés dans une rythmique simple, efficace et entraînant avec trois génériques. L'artiste aborde des sujets de société avec une manière particulière mais surtout avec un enthousiasme peu ordinaire.

Hugues Prosper Mabonzo



AIRTEL TOUR, C'EST PARTI !



APRES MFILOU, MADIBOU EN FETE !

Lancé le 30 Novembre dernier dans l'arrondissement 7 MFILOU, la caravane AIRTEL TOUR a été bien accueillie par les populations de MFILOU qui ont répondu massivement à cette initiative de Airtel.

Pendant une semaine, les populations de MFILOU ont bénéficié des services de réactivation gratuite de SIM, d'un service client mobile, de la configuration et de l'activation des services Internet, airtel money et des différents forfaits.

AIRTEL TOUR, c'est également une occasion pour promouvoir la musique et la danse auprès des jeunes des arrondissements visités à travers les concours «AIRTEL DJ ATALAKU» et «AIRTEL BATTLE DANCE».

Une vingtaine de groupes de jeunes de MFILOU ont participé à ces concours avec la victoire de «DJ Géko» pour la musique et du groupe «B-12» pour la danse. Ils représenteront MFILOU à la grande finale Inter-arrondissement en février prochain.

La fête fut belle à MFILOU avec la participation de DJ KRATOS qui a emballé le public avec la danse « Augustine ».

Après MFILOU, place à l'arrondissement 8 MADIBOU qui depuis le lundi 7 Décembre dernier, est en fête avec l'arrivée de AIRTEL TOUR sur la grande esplanade du carrefour Madibou non loin du marché.

Durant une semaine, les populations de MADIBOU pourront bénéficier des actions commerciales de AIRTEL TOUR et participer aux concours «AIRTEL DJ ATALAKU» et «AIRTEL BATTLE DANCE».

Rendez-vous ce samedi 12 Décembre à l'esplanade du carrefour Madibou à partir de 15h pour découvrir les représentants MADIBOU à la grande finale Inter-arrondissement.

Pour joindre l'utile à l'agréable, les élèves de l'école primaire de MAFOUTA et de MADIBOU recevront une visite médicale gratuite dans le cadre de la caravane AIRTEL TOUR ce vendredi 11 décembre 2015 en collaboration avec l'UNICEF.

AIRTEL TOUR s'invite dans tous les arrondissements de Brazzaville jusqu'au 30 Janvier 2016.

Clément Djoung



MOTS FLÉCHÉS N°088

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

CAPRICES	SENTIR DE PRÈS	ANCIENNE MESURE AGRAIRE	PREMIER ROI DES HÉBREUX	MANIPULAS	TOMBÉE	DE BIEN MAUVAISES HABITUDES
FAIRE À LA HÂTE	CELLIER	CHEFS EN CAMPAGNE	HOMME À PLUMES	MOINEAU	ÉCRIT OFFICIEL	
			HUIT À LA BASE			
EMPLOYÉ DE SALON		ILLUMINER				
ME PERMIS		MÉDECIN QUI ENDORT				
NICHANT			ALTIER			CRI DE SOUF-FRANCE
LA VIERGE			COLORES LE LINGE			
	GREFFÂT			THAÏLANDE À PRÉSENT QUI VIENNENT AVANT		
	ANIS ÉTOILÉS					
FLEUVE D'ESPAGNE			PRÉNOM FÉMININ		ACCORDE SA CONFIANCE (SE)	
GRAND PAYS			ÉPIDERME			
		SAPEUR-POMPIER C'EST AUSSI L'ESTONIEN	SIOUX			
ARTISTE JAPONAISE	DÉCOLORÉ				C'EST JUSTE AVANT RIC	N'ARRIVA PAS À FRANCHIR L'OBSTACLE
	BIEN PENSÉE					
			BLOCS DANS LE GLACIER			
			ÉLIMÉ			
PALPEUR AGRICOLE			MAUVAIS REPAS			COULE À FLOTS
DISPOSÉS			ÉCRASA			
			FALAISE ABRUPTÉ		NEPTUNIUM	
					CONFIE À LA TERRE	
CUBE DE LARD		PAS DE BONNE FOI		ON PEUT L'APPELER CAPUCIN		
UTILIS AU GLOBE-TROTTER		CARTE À ABATTRE		APPORT D'ÉPOUSE		
			ÉVITE			ARTICLE ÉTRANGER
			ACCORD			
AVION DE LIGNE	OBLIGATION DE TRAVAIL		PARFUMS			
		LINGUISTE ET ROMANCIER ITALIEN		ÉDIFICE FUNÉRAIRE		

SUDOKU N°088

>FACILE

			9	6				7
	8		1		5		9	2
	9		3			6	5	
		6		9		2	8	
	5	4				7	6	
	2	9		8		5		
	7	1			4		2	
5	6		7		3		4	
4				2	9			

>MOYEN

		2	9	6	3	8		5
	3	9					6	
		1	8			9		4
	5	4		3				
			6		1			
				4		1	5	
9		7			5	6		
	4					5	8	
6		5	4	9	2	3		

>DIFFICILE

9	8		4			3		
4			2					
	7			5	4			
8		4	7	9	2		5	
5								8
	3		8	1	5	6		4
		1		8			7	
					6			9
		8			7		3	1

MOTS CROISÉS N°088

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT 1. La dame de fer. - 2. Met hors d'État. Ville de la Ruhr. - 3. Cobalt. Il fait cul sec. La nouvelle vague permet de le pratiquer. - 4. N'a pas à rougir d'être en boule. Changer de couleur. - 5. Nus. Que l'on n'attend plus. - 6. Traiter avec mépris. - 7. Très las. S'exprime avec gênes. - 8. Arbre à came. Guimbarde. - 9. Rendent solidaires. Occasionnée par l'intrus. - 10. Vieille préposition. Donneras un coup de pouce.

>VERTICALEMENT A. Lieu de rassemblement. - B. Partie de la Bible. Grince s'il travaille. - C. Pour créer un cercle. Région frontalière. - D. Fournissant du combustible. - E. Ne s'écoute pas avec intérêt. Possessif. - F. Personnel réfléchi. C'est souvent là que l'on va en blanc... - G. Préparé à mettre sur le fil. Nombre de printemps. - H. Usage en droit. Il est destiné à la course sur l'eau. - I. Passereau à plumage jaune-vert. Titre en Castille. - J. Non respectées.

MOTS À MOTS N°088

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de cinq et quatre lettres proposés, composez un troisième mot de neuf lettres.

- ① PENTE + TIEN = P | | | | | E
- ② ARETE + UNIR = A | | | | | R
- ③ TITRE + SEVE = S | | | | | E

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°087

D	A	N	R	S	B
V	E	N	D	A	B
C	O	M	P	O	R
D	O	U	E	A	I
R	E	T	R	A	I
D	E	S	I	S	L
E	C	S	A	S	O
U	S	I	N	E	N
M	N	A	S	S	I
S	C	I	E	S	A
O	T	A	T	R	M
I	M	A	M	A	T
E	T	T	A	S	S
I	D	E	M	R	I
O	U	T	R	E	S
C	N	R	S	R	E

MOTS CROISÉS N°087

D	E	M	A	R	C	H	A	G	E
E	X	I	L	E	R	N	O	N	
S	A	R	I	G	U	E	B		
E	C	O	T	E	X	P	I	E	
S	T	E	S	S	O	R	E	R	
P	E	P	E	E	R	O	S	E	
E	A	S	P	I	C	S	I		
R	A	T	T	R	I	T	O	N	
E	M	I	R	A	S	U	T		
E	R	S	I	N	E	P	T	E	

SUDOKU N°087

5	4	2	9	7	1	8	6	3
6	1	7	3	4	8	2	9	5
9	3	8	2	6	5	4	7	1
4	7	5	1	3	6	9	8	2
1	8	9	5	2	7	6	3	4
2	6	3	8	9	4	5	1	7
7	2	6	4	1	9	3	5	8
3	5	1	6	8	2	7	4	9
8	9	4	7	5	3	1	2	6
3	2	4	7	5	8	6	9	1
9	8	7	1	2	6	4	3	5
5	1	6	9	3	4	7	8	2
4	7	8	5	1	3	2	6	9
1	6	3	2	8	9	5	7	4
2	5	9	4	6	7	3	1	8
8	3	2	6	9	5	1	4	7
6	4	1	8	7	2	9	5	3
7	9	5	3	4	1	8	2	6
2	6	8	1	7	9	3	4	5
5	3	1	2	6	4	7	8	9
4	9	7	5	3	8	2	6	1
3	7	4	8	9	2	5	1	6
1	2	6	7	4	5	9	3	8
8	5	9	6	1	3	4	7	2
7	1	5	4	2	6	8	9	3
9	4	2	3	8	1	6	5	7
6	8	3	9	5	7	1	2	4

MOTS À MOTS N°087

1/ SARRIETTE - 2/ GENÉVRIER - 3/ DÉSERTEUR.

DISPARITION

La voix d'Urbain Maurice Mongo s'est éteinte à jamais



Journaliste sportif à Radio Congo, « Indien ou l'homme moderne » pour les intimes, Maurice Urbain Mongo a succombé de ses blessures dans la nuit du 7 décembre au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville. Il aurait, en effet, été physiquement agressé la veille. « (...) Il saignait des oreilles, du nez et de la bouche... », à en croire l'ancien chef de service des Sports de la Radio nationale, Jean Tselane Mongo, témoignant sur les ondes au journal des Sports du mercredi 9 décembre en début d'après-midi. C'est d'ailleurs ce dernier qui avait reçu le journaliste défunt à la rédaction de ladite Radio en qualité de collaborateur extérieur en 2006. Urbain Maurice Mongo était alors professeur de mathématiques. Passionné du journalisme, il a brillamment fait ses preuves dans ce métier neuf ans durant. C'est en cette année 2015 finissant que la note faisant de lui agent du ministère de la Communication a été publiée. Une bonne nouvelle qui n'a pas duré longtemps puisque dans la nuit noire du lundi dernier Urbain Maurice Mongo alias Indien a quitté la terre des hommes à l'âge de 44 ans après une couverture réussie des onzièmes Jeux africains, la toute dernière compétition sportive internationale que le journaliste défunt a couvert. Il a laissé quatre enfants et une veuve. La date de son inhumation sera connue dans les prochains jours.

Rominique Nerplat Makaya

REPRISE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL

Les dirigeants des clubs contestent la date proposée par la Fécofoot

Les dirigeants des clubs de Ligue 1 ont répondu, le 9 décembre, au nouveau chronogramme publié par la Fédération congolaise de football, lors de son comité d'urgence réuni le 8 décembre.

Les dirigeants ont unanimement refusé la date du 19 décembre exigée par la Fécofoot avant de proposer la leur. Pour eux, le championnat d'élite doit débuter le 6 janvier 2016. Ils sollicitent une rencontre avec le comité exécutif de la Fécofoot pour des raisons pratiques. « Soucieux de l'organisation d'un championnat juste et équitable, les présidents des clubs demandent la mise en place d'une commission d'éthique, ayant à sa tête des personnalités de bonne moralité et impartiales des clubs en dépit de toute considération. » Quatorze des vingt clubs engagés ont également contesté aussi la programmation d'un match de barrage opposant, ce 13 décembre à Kinkala, le Tout Puissant Mystère à Pigeon vert pour remplacer le vide laissé par le FC Bilombé

qui a jeté l'éponge. « Au nom de l'équité entre Pointe-Noire et Brazzaville à l'issue de la défection de Bilombé, club de Pointe-Noire, cette place revient de droit à un club de Pointe-Noire », ont-ils sou-

« Au nom de l'équité entre Pointe-Noire et Brazzaville à l'issue de la défection de Bilombé, club de Pointe-Noire, cette place revient de droit à un club de Pointe-Noire »

tenu. Les dirigeants des clubs ont, en outre, exigé la restructuration de la commission de discipline et de recours, réclamant par la même occasion, la mise en place de la Linafoot. Ils ont, par ailleurs, déploré l'immixtion de certains fauteurs de trouble lors des réunions Fécofoot/ clubs de Ligue 1 puis ont souhaité que la Fécofoot prenne des disposi-

tions « afin que ce genre de situations ne se reproduise plus jamais », ont-ils déclaré avant de réclamer le bonus CAF qui leur est dû à l'issue de la CAN 2015. Ils ont enfin sollicité une audience auprès du président de la République pour lui soumettre leurs difficultés relatives à la subvention que l'Etat a accordée aux clubs de Ligue 1. « Les présidents des clubs remercient Son Excellence, M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, pour avoir doté le pays des infrastructures fiables pour le développement du sport et pour avoir subventionné les clubs de ligue 1, pendant deux années consécutives, à hauteur de 50 millions de francs Cfa que les clubs n'ont reçu que 20 millions chacun. A cet effet, les dirigeants des clubs sollicitent très respectueusement et humblement une audience auprès du premier sportif congolais, grand mécène de notre football. »

James Golden Eloué

BRIN D'HISTOIRE

Zaba muntu, zaba valeur

« Zaba muntu zaba valeur » est une expression du cru au contenu polysémique.

On peut en donner de nombreuses significations. Mais une, suggérée par mon ami Ben Lukaku, s'impose dans mon esprit, « yeba moto po ondima ye », autrement dit, il faut savoir apprécier quelqu'un à sa juste valeur ; un exercice visiblement difficile pour le Congolais. Ce qui pose, en réalité, le rapport de ce dernier à la vérité. Dans notre pays, ceux qui disent la vérité sont suspects. « Sur la place publique, répandant leur faconde, ne demeurent que les faussaires et ludions médiatiques, à l'avant du décor... A force de croiser le mensonge, on se sent soi-même contaminé, atteint par le regard des gens, on a l'âme blessée par tant de turpitude, dans un monde où la trahison est comme le recours naturel de l'amitié. Justement, chez nous, la trahison nourrit la rumeur dans le dessein délibéré d'opacifier la vérité. Un travail de purgation s'impose au moment où, le chef

de l'Etat promet de nous fixer sur l'évolution des institutions. Cette volonté de purgation du mensonge n'a rien à voir ni avec la propagande ni avec le prosélytisme politique, moins encore, avec une quelconque allégeance. Elle répond à un nécessaire renversement de perspective pour qu'enfin nous ayons le courage de dire et d'accepter la vérité. Notre histoire récente, que s'attache à éclairer « Brin d'Histoire », est trop parsemée d'impostures et de déni de toutes sortes.

« Zaba muntu zaba valeur ». On reconnaît le maçon au pied du mur. Denis Sassou N'Guesso, après les turbulences qui ont émaillé le pays depuis la fin de la Conférence nationale, beau projet avarié par la mauvaise foi politicienne, a remis le pays dans le sens d'une marche ascendante. La paix malmenée a été restaurée et permis le retour de ceux qui avaient fui le pays après l'avoir mis sens dessus dessous. Chassez le naturel, il revient au galop. Ceux qui étaient partis par la fe-

nêtre sont revenus par la porte, sans avoir abdicé leur funeste propension à la violence. Mais le président, faisant fi de leur acrimonie, s'accroche à son credo, la paix, qui en a fait un médiateur international dans les conflits qui déstabilisent certains pays et les mènent dangereusement sur la voie de la déliquescence. Denis Sassou N'Guesso sait que la paix est fragile. Il s'attache donc à l'entretenir chez lui, dans son pays et sur le continent. L'Afrique lui en sait gré.

« Zaba muntu zaba valeur ». Il faut apprécier quelqu'un à sa juste valeur. Outre la paix qui permet aux Congolais de travailler, de se déplacer librement sur l'ensemble du pays, Denis Sassou N'Guesso a entrepris de reconstruire le pays. Les transformations de nos villes et villages en font foi, n'en déplaise à certains esprits aigris qui refusent de reconnaître les progrès accomplis par notre pays en quelques années, sous la double conjonction de la paix et d'une volonté affichée de mettre le pays

sur l'orbite du développement. Ce nihilisme politicien n'honore pas ceux qui le pratiquent.

« Zaba muntu zaba valeur ». Il n'est pire aveugle que celui qui refuse de voir. « Le Congo est en pleine renaissance..., déclare le chef de l'Etat, qui poursuit, la renaissance d'une nation se mesure à l'ampleur et à la qualité des actes qui traduisent la volonté commune d'aller de l'avant. Car les actes parlent toujours mieux que le verbe. La renaissance du Congo... ce sont des réalisations que les populations voient et touchent au quotidien : des infrastructures et des équipements de base, de grands travaux qui sortent de terre et transforment en profondeur le visage de l'état physique de la nation... la réalisation des infrastructures de base aidera à accélérer le progrès économique ». Ce discours doit être relayé, amplifié pour une saine information du public et torpiller l'obscurantisme ambiant. « Zaba muntu, zaba valeur, yeba moto po ondima ye ».

MFUMU